

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ABONNEMENTS
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
 Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
 On s'abonne à toute époque.
 Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1
 Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES Prix de la ligne usuelle
 Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce
 75 c. Avis mort, 25 c.; tardif 50 c.
 Réclames 75 c., min. 3.75.
 Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—)
 le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c.,
 min. 5.— Réclames 1.—, min. 5.—
 Etranger, 40 c. (une seule insertion min.
 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires
 45 c., min. 6.— Réclames 1.25, min. 6.25.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Vente de bois de service façonnés

SOUMISSION au samedi 20 juin 1925

Forêt du Champ-du-Moulin

Lot No	Div.	Chemins	Billons	m ²
3	10	Mt-Côte	446	190.79
			404	189.79
4	22	Saut de Brot	319	81.64
			83	20.85
5		Plan de l'eau	62	17.71

Bois vendus en forêt aux abords des chemins ou sur wagon Champ-du-Moulin.

Pour la visite des coupes et listes de détail, s'adresser au garde-forestier Alfred Glauser, au Champ-du-Moulin. Conditions habituelles. Adresser les offres sous pli fermé « Soumission service Champ-du-Moulin » à la Direction des Finances de la ville jusqu'au samedi 20 juin 1925.

Neuchâtel, le 10 juin 1925.

L'Intendant des forêts et domaines.

COMMUNE de PESEUX

Permis de construction

Demande de la Société de Construction de Pesieux de construire deux maisons au quartier des Gaches.
Les plans sont déposés au Bureau communal jusqu'au 24 juin 1925.
Pesieux, le 9 juin 1925.
Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre, à Bevaix, une petite maison

de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Jules Robert, couvreur, à Bevaix.

A vendre, à Colombier, maison avec rural et locaux divers

deux logements, quatre et cinq pièces, buanderie, écurie, grange; grand hangar couvert, jardin et verger 2500 m². S'adresser à l'AGENCE RO-MANDE B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel.

A VENDRE à Neuchâtel, Saars 51,

belle propriété

avec jardin et dépendances, utilisée comme pensionnat, quinze chambres, arrêt du tram, 1731 mètres carrés. Prix de base Fr. 54,000.—

S'adresser, pour traiter et visiter, à M. Jean Roulet, avocat, place Purry 5, ou Ed. Calame, architecte, rue Purry 2, Neuchâtel. O F 642 N

Propriété à vendre à COUVET

A vendre, en un ou plusieurs lots, une belle propriété comprenant deux maisons d'habitation en excellent état, une construction renfermant belles caves voûtées et grands locaux dont certains peuvent être transformés facilement en logements. Beaux dégagements Spacieux jardins d'agrément et potagers.
S'adresser pour tous renseignements et pour consulter le plan de lotissement, au notaire G. Matthey-Doret, à Couvet.

Immeuble à vendre à Neuchâtel

A vendre l'immeuble, précédemment Hôtel du Valsseau, actuellement Hôtel sans alcool, situé à l'angle de la Place Numa Droz et de la rue de la Place d'Armes, de construction récente, et comprenant magasin au rez-de-chaussée, quatre étages, grande salle au 1^{er} étage, buanderie Par sa situation centrale, sur le parcours du tram, cet immeuble présente de grands avantages pour n'importe quel commerce ou industrie, hôtel, restaurant, etc. Estimation cadastrale 90,000 francs. Assurance 98,500 francs en Ire classe. Pour de plus amples détails, s'adresser Etude E. Bonjour, notaire, ou à M. J. Barrelet, avocat, à Neuchâtel. P 1798 N

Château à vendre

Château de Beauregard, Serrières-Neuchâtel, quatorze chambres, chauffage central, eau, gaz, lumière électrique, dépendances avec logement, encave, parc, vignes, surface de la propriété 3822 m². Gare C. F. F. et quatre tramways à proximité. — S'adresser à Eugène Colomb, architecte, à Neuchâtel.

Vente d'un immeuble à l'usage d'hôtel et de boulangerie

Le lundi 22 juin 1925, à 4 heures de l'après-midi, en l'Etude du notaire G. Matthey-Doret, à Couvet, M. Henri Biolley exposera en vente l'immeuble sis à Couvet, utilisé comme Hôtel de Tempérance, boulangerie et maison locative. Maison en parfait état d'entretien. Jardin. Excellente situation à la Grande-Rue.
Si des offres satisfaisantes sont faites, on traitera éventuellement avant les enchères.
S'adresser pour tous renseignements au notaire G. Matthey-Doret.

Enchères d'immeubles

Pour sortir d'indivision MM. JOLY Frères, à Noiraigue, exposent en vente, par voie d'enchères publiques, le 8 juillet 1925, dès 8 h. 30, au Collège de Noiraigue, les immeubles qu'ils possèdent au dit lieu, consistant en usines à l'usage de grande scierie moderne, avec embranchement industriel, fonderie, domaines ruraux, bâtiments locatifs et forêts.
Pour le détail et les conditions de la vente, s'adresser en l'Etude des notaires Vaucher, à Fleurier, et pour visiter au bureau de MM. Joly Frères, à Noiraigue. P 1634 N

Vergers à Cormondrèche

M. Henri DeBrot offre à vendre de gré à gré trois vergers, à Cormondrèche :

Art. 721. L'Homme Mort, surface 925 m².
Art. 724. Crêt de Rue à Jean, surface 2975 m².
Art. 204. A. Closel, surface 420 m².

Récolte pendante. Entrée en jouissance immédiate. S'adresser pour visiter à M. Henri DeBrot à Cormondrèche, et pour les conditions au notaire Michand, à Bôle.

Maison de deux logements

de trois chambres, avec jardin et dépendances, à l'Est de la ville, à vendre. Lignes de tram à proximité. S'adresser à l'Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont, Neuchâtel.

VALANGIN

A vendre une petite maison de trois chambres, cuisine et dépendances, Jardin. S'adresser à Mme Cometta, à Valangin.

A vendre, à Gibraltar, à proximité du tram, beau terrain à bâtir

de 1000 m² environ S'adresser Etude Dubied, notaires, Môle 10.

A vendre ou à louer au Neuchâtel une petite maison de deux logements et atelier. S'adresser à l'Etude Clero.

A vendre près Pesieux, maison simple, bien bâtie, de deux, éventuellement trois chambres, jardin et arbres fruitiers, le tout d'une superficie de 476 mètres carrés. S'adresser par écrit sous chiffres C. D. 339 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

Enchères publiques de mobilier au LANDERON

Le lundi 15 juin 1925, dès 13 h. 3/4, on vendra par voie d'enchères publiques, au domicile de M. Paul FERROSET, au Faubourg, au Landeron, le mobilier ci-après :

Trois lits complets dont un en fer, trois tables de nuit, trois porte-linges, une commode, dix chaises, cinq tables en sapin, une grande armoire sapin, deux petites armoires, un pupitre, quatre glaces, un régulateur, une petite pendule, des descentes de lit, tapis de lit, couvertures, vaisselle, verrerie, petite presse à copier, des selles à lessive, une charrette, une broquette à purlin, etc.

Paiement comptant. Neuchâtel, le 27 mai 1925.

Le greffier de Paix: Ed. NIKLAUS.

Enchères publiques d'un lot de créances

Le jeudi 18 juin 1925, à 9 heures, le greffe de la Justice de paix de Neuchâtel, vendra par voie d'enchères publiques, dans la salle de justice, à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, UNE CERTAINE QUANTITÉ DE CRÉANCES provenant d'une société en liquidation de la place.

Paiement comptant. Neuchâtel, le 5 juin 1925.

Le greffier de paix: Ed. NIKLAUS.

A VENDRE

Beaux plantons poireaux

à 1 fr. le cent, 9 fr. le mille. R. Mojon, les Rièdes, St-Blaise.

BOIS SAPIN

cartelage 16 fr le stère, rendu. Beaux fagots depuis 55 fr. le cent. J. Stähly, Cormondrèche.

A vendre faute d'emploi belle poussette

à l'état de neuf. — S'adresser Grand'Rue 7, au magasin.

poussette

sur courroies, propre et en très bon état. S'adresser Bellevaux 7, lor, à gauche.

Paille

pour attacher la vigne

offre de bonne qualité, à 3 fr. le paquet (à 10 poignées). La Colonie agricole Le Devens sur Saint-Aubin Téléphone No 9.

Planchers de sapin

Imprégnés d'ORIOI

sont d'un aspect agréable et résistent de longues années. L'effritement du bois étant évité. Demandez prospectus chez :

NEUCHÂTEL: Epicerie Zimmermann S. A. et succursales.

COLOMBIER: Maurice Tissot, droguerie-pharmacie.

BEVAIX: E. Pellaton négociant.

BOUDRY: Ch. Frochoux, pharmacie.

ST-AUBIN: Müller-Michel, négociant.

Imprégnation marque Tannel Fr. 3.75 par boîte

Pour votre course ou votre pique-nique de

DEMAIN

approvisionnez-vous dans les magasins

Ch. Petitpierre S. A.

Thon - Saumon - Sardines

Lapins en gelée - Langues en gelée - Corned beef (Chicago) - Purée de foie gras

Museau de bœuf

Toutes ces conserves sont de première fraîcheur

DÉMÉNAGEMENTS

LE GRAND BAZAR PARISIEN

s'est spécialisé dans la fourniture et pose de

LINOLÉUMS

et possède en stock un très grand choix dans les genres et dimensions courants, à des prix avantageux.

TAPIS - DESCENTES DE LIT

TOILES CIRÉES

Nouveaux arrivages, nouveaux choix.

LES NOUVELLES GALERIES

vous offrent tout ce qu'il faut pour remonter un ménage: verrerie, cristallerie, faïence, porcelaine, boissellerie, broserie, balais O'Cedar, ferblanterie, ustensiles de cuisine, fers à repasser électriques, lampes, lustres, etc.

Au comptant 5 % d'escompte.

KUFFER & SCOTT NEUCHÂTEL

Lingerie Jersey sole, qualité solide, très frais pour l'été, teintes modernes: Chemise de jour, 10.80; Chemise-culotte combinées, 19.90; Culotte, 15.60; Combinaison-Jupon, 20.95
Escompte 5 %, timbres N. et J.

BAS

POUR DAMES



Bas fil teintes mode, 1.85 Bas blanc coton, à petites côtes, 1.45 Bas coton noir, fin, la paire, -.60

Bas coton fin pied renforcé, toutes nuances mode, 1.10 Bas fil d'Ecosse superbe qualité, blanc, noir, mode, 2.25

Bas pure soie belle qualité, la paire, 2.25 Bas soie artificielle, qualité lourde, teintes mode, 2.95 Bas soie artificielle, la paire, 1.95

Bas pure soie superbe qualité, blanc, la paire, 4.95 Bas fil d'Ecosse qualité choisie, blanc, noir et mode, 3.-

JULES BLOCH

SOLDES ET OCCASIONS - NEUCHÂTEL

Jupes blanches en gabardine
Vareuses blanches
Costumes blancs

Grands assortiments

Robes de chambre
 tous les prix de fr. 7.— à fr. 60.—

Pour dames **Pyjamas** Pour messieurs

Combinaisons
 tous les genres tous les prix

Crépon coton -.80
 toutes teintes

Plantes fleuries
 Géraniums, marguerites simples et doubles, pétunias, salvias, bégonias, coquelicots, tagètes, rosettes naines et grimpants en pots, au plus bas prix. Beaux plantons de reines-marguerites à grande fleur. Soucis, 5 fr. le cent. Envoi contre remboursement.

Confiture aux fraises
 Fr. 1.15 la livre
 — ZIMMERMANN S. A.
 A vendre un beau potager à gaz, quatre feux et four. S'adresser Evole 6, atelier.

Deufs à couvrir
 de Minorques noires, pure race, sélectionnées. Sujets non sanguins, 5 fr. le dz (Schorpp-Tissot, Corcelles (Toit-Vert)).

Plantations, décorations de fenêtres et balcons.
A. BECK FILS
 Horticulteur - Serrières
 Téléphone 11.70

L'homme chic porte la ceinture **Miller**

La marque américaine du connaisseur
 La ceinture Miller remplace agréablement en été les bretelles gênantes.
 Prix 4.75 1.00

AU SANS RIVAL
 PLACE PURRY

ARTICLES PHOTO

Magasin H. Bissat
 5, Faubourg de l'Hôpital, 5

Une sélection des meilleures marques, à des prix spécialement avantageux, en

Appareils — Films
Plaques — Papiers
Produits photochimiques

et tous les accessoires pour la prise des vues et l'installation de la chambre noire

Exécution rapide et entendue de tous les TRAVAUX POUR AMATEURS

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse...

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

Séjour d'été à louer à la Borcarderie, Valangin, appartement de neuf pièces...

Chez-le-Bart à louer logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances...

Logement tout de suite un petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances...

Chez-le-Bart à louer logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances...

Logement tout de suite un petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances...

Chez-le-Bart à louer logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances...

Logement tout de suite un petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances...

Chez-le-Bart à louer logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances...

Logement tout de suite un petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances...

Chez-le-Bart à louer logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances...

Logement tout de suite un petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances...

Chez-le-Bart à louer logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances...

Logement tout de suite un petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances...

Chez-le-Bart à louer logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances...

Logement tout de suite un petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances...

Chez-le-Bart à louer logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances...

Logement tout de suite un petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances...

Chez-le-Bart à louer logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances...

Logement tout de suite un petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances...

Chez-le-Bart à louer logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances...

Logement tout de suite un petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances...

Chez-le-Bart à louer logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances...

Logement tout de suite un petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances...

Chez-le-Bart à louer logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances...

Logement tout de suite un petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances...

Chez-le-Bart à louer logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances...

LOCAT. DIVERSES

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

LOCAT. DIVERSES

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

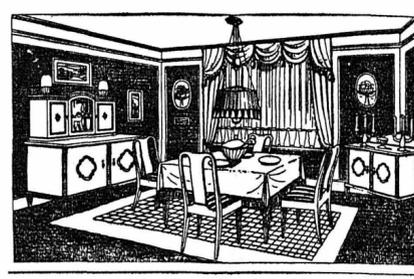
Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.

Deux beaux locaux pour bureaux, au centre de la ville. Gérance des Bâtiments. Hôtel municipal. c.o.

Local à louer au Rocher pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude Cartier, notaire, Môle 1. c.o.



Nos salles à manger, de lignes gracieuses, procurent aux jeunes époux un home idéal, car les Meubles BACHMANN sont reconnus les meilleurs.

BACHMANN & C^{ie} Fabrique de meubles, Travers Demandez notre catalogue en communication

Advertisement for Knorr soups, featuring a product image and text: 'Les grands avantages des Potages Knorr. Préparation rapide, simple, et économique.'

Advertisement for Verminol, featuring a woman's face and text: 'Punaises, Cafards, Mites, Fourmis, Pucès sont radicalement détruits par le Verminol.'

Advertisement for Maman coffee, featuring a woman's face and text: 'Maman donne-moi aussi un petit peu de café, s'il te plaît. Tu dis toi-même qu'il ne peut pas faire de mal avec cette bonne et saine chicorée, tu sais, la véritable Franck.'

Advertisement for Bateaux, featuring a boat and text: 'A vendre deux bateaux olin, voile et rames, quatre et sept places, construction 1922; deux bateaux olin, pour promenade et bains, quatre-vingt places, construction 1928.'

Advertisement for Vélo, featuring a bicycle and text: 'A vendre d'occasion un vélo de course en parfait état. S'adresser Trévor 9. 8me.

Advertisement for A vendre auto-limousine, featuring a car and text: 'Une baraque à poules et lapins, huit poules et un coq, pareo grillé, ainsi qu'une zither, un ventilateur, état de neuf.'

Advertisement for BACHMANN & C^{ie} featuring a car and text: 'Cerueils de chêne, sapin et tachyphage Couronnes, croix, chemises, coussins CORBILLARD AUTOMOBILE p^r enterrements et incinérations dans tout le canton.'

Advertisement for Demandes à acheter, featuring a woman's face and text: 'En vue des déménagements Je suis acheteur de toutes sortes de débris et meubles d'occasion, même en mauvais état.'

Advertisement for Cheval, featuring a horse and text: 'On demande à louer un cheval pour les foires, bons soins, S'adresser à Abel Matthey, Les Crétètes, La Chaux-de-Fonds.'

Advertisement for Bijoux, featuring jewelry and text: 'OR - ARGENT - PLATINE achète au comptant L. MICHAUD, Place Parry'

Advertisement for Déménagements, featuring a moving truck and text: 'Maison s'occupant de déménagements depuis 1886. Pour toutes réparations de potagers, fourneaux calorifères, lessiviers, s'adresser à Henri Jährmann'

Advertisement for Avis Divers, featuring a horse and text: 'On cherche encore des heures, lessives ou nettoyages à fond. S'adresser Château 10, 8me étage'

Advertisement for Avis en cas de décès, featuring a car and text: 'Pour toutes démarches et formalités; pour une incinération; pour un transport mortuaire, confiez vos ordres à la Maison E. GILBERT'

Advertisement for Théâtre du Jorat, Mezières, featuring a woman's face and text: 'JUDITH Drame en 3 actes de René MORAX Musique d'Arthur HONEGGER'

Advertisement for Lütenecker & Schallenberger, featuring a woman's face and text: 'Premier Mars 20 (vis à vis de la Rotonde) Téléphone 8.73 La grande maison de coiffure pour dames et messieurs'

Advertisement for La Feuille d'avis de Neuchâtel, listing various locations and their respective libraries or kiosks: 'Peseux: chez M^{me} François, Grand'Ene. Corcelles: Magasin, M^{me} Imhof.'

Advertisement for Deutsche reformierte Gemeinde, featuring a church and text: 'Sonntag, den 14. Juni Predigt um 9 Uhr in der Schlosskirche'

Advertisement for Avis Médical, featuring a doctor and text: 'Monsieur et Madame Sisto MACCIANELLI et familles, remercient bien vivement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.'

Auto-Caustique

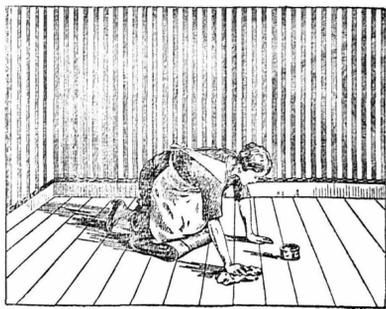
Nouvel appareil breveté permettant d'encaustiquer parquets et linoléums sans avoir besoin de se baisser

D'UN EMPLOI EXTRÊMEMENT FACILE. L'AUTO-CAUSTIQUE EST UNE VÉRITABLE RÉVOLUTION DANS L'ENCAUSTIQUAGE. CAR AVEC LUI ON SUPPRIME TOUTE FATIGUE. ON GAGNE DU TEMPS, ON NE SE SALIT PAS ET ON ÉCONOMISE LA MATIÈRE.

En utilisant l'Auto-Caustique, encaustiquer n'est pas plus pénible que de balayer.

Vente pour Neuchâtel et environs:

SPICHIGER & C^{IE}
LINOLÉUMS - TAPIS - RIDEAUX



AUTREFOIS



AUJOURD'HUI

LE ZÉNITH

HORAIRE de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

Saison d'été 1925

En vente à 50 centimes l'exemplaire au bureau du Journal, Temple-Neuf 1, et dans les dépôts suivants:
Neuchâtel: Kiosque Hôtel-de-Ville, - Mlle Nigg, - Librairie du Théâtre, - Bibliothèque de la Gare et guichet des billets, - Librairies et papeteries Attinger, Bickel & Cie, Bissat, Delachaux & Niestlé, Dupuis, Librairies Payot, Sandoz-Mollet, Stelner, Gutknecht, Céré & Cie, - Besson, Bon quinière de l'Université, - Pavillon des Tramways, - Kiosque Place du Port, - Magasin de cigares Miserez et Bickel.

Vauveyon: Guichet des billets, gare.
Saint-Blaise: Librairie Baltmann, - Guichet des billets C. F. F. et gare B. N.
Marin: Guichet des billets, gare.
Anverval: Guichet des billets, gare.
Bôle: Guichet des billets, gare.
Boudry: Librairie Berger.
Colombier: M. Robert Jeanmonod, - Ch. Dros « Aux Quatre Saisons ».
Corcelles: Mlle Bertha Imhof, - Guichet des billets.
Peseux: Mme J. François, - Papeterie Siegfried, - Mme Colomb.
Bevaix: Guichet des billets, gare.
Gortier-Saint-Aubin: Guichet des billets, gare.
Saint-Aubin: M. Denis, coiffeur et bureau des postes.
Montalchez: Bureau des postes.
Champ-du-Moulin: Guichet des billets, gare.
Les Hauts-Geneveys: Guichet des billets, gare.
Les Geneveys-s/Coffrane: Guichet des billets, gare.
Fontainemelon: Bureau des postes.
Cernier: Librairie Berger.
Fénelin: M. Maridor.
Villiers: Bureau des postes.
Rocheport: Bureau des postes.

Fromages

J'offre fromage des Alpes, 1re qualité, tout gras, depuis 5-10 kg., à 3 fr. le kg, bon fromage demi-gras et maigre à 2 fr. 30 et 1 fr. 30 le kg. Par pièce, meilleur marché. - Prompt envoi. Ackermann, fromagerie, Weggis. JH 4589 Lz

UN LOT DE RICHELIEUX

toile blancs, forme moderne, 36/42, cousu chausson **790**

GRANDE CORDONNERIE J. KURTH
Neuchâtel - Rue du Seyon, Place du Marché

Chauffer-Cuire-Laver-Repasser
Fabrique de Fourneaux
Jursees S.A. Demandez prix-courants
Charbon-Bois-Gaz-Electricité

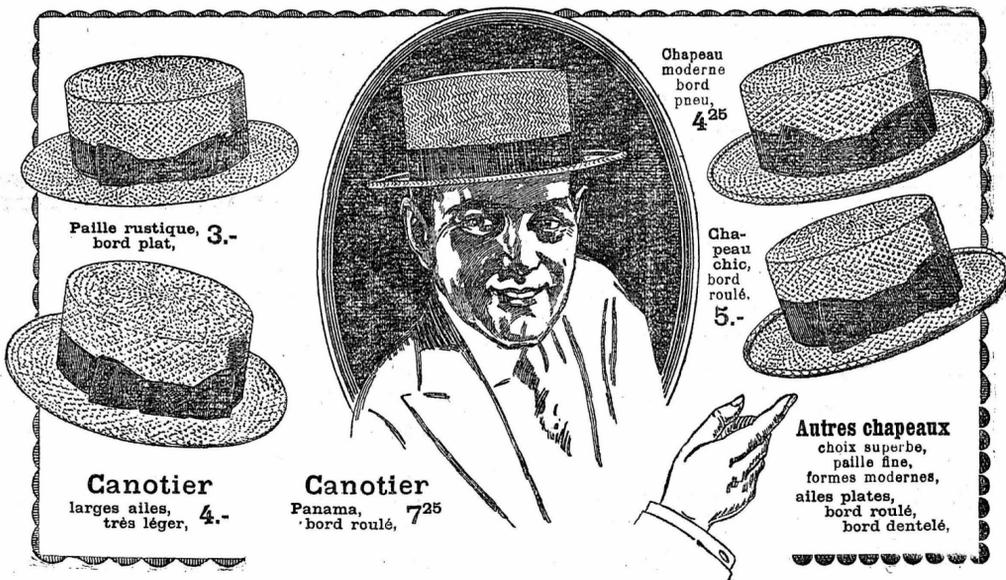
Magasin de beurre et fromage R. A. STOTZER Rue du Trésor
Oeufs frais étrangers fr. 170 la dz.
Rabais depuis 5 douzaines
Prix de gros par caisse de 30, 60 et 120 douzaines

SIROPS

capillaire
grenadine
citron
citronnelle Fivaz
- ZIMMERMANN S. A.

Beau lard du pays

fumé de bonne qualité, est toujours expédié contre remboursement par colis postal, au prix de Fr. 3.- le kg., saucisses le kg. à fr. par J. Thalmann, Morat. - Bonne charcuterie de campagne JH 1329 B



Canotier larges ailes, très léger, 4.-

Canotier Panama, bord roulé, 725

Chapeau moderne bord peu, 425

Chapeau chic, bord roulé, 5.-

Autres chapeaux choix superbe, paille fine, formes modernes, ailes plates, bord roulé, bord dentelé,

AUX ARMOURIERS S.A.
Neuchâtel.

Une révélation...

La Crème Fascinata Daewers dont le parfum suave et délicat possède au plus haut degré la vertu d'embellir le teint et d'adoucir la peau, est en vente dès ce jour à **1 fr. 50 le tube** à la **Droguerie Paul Schneitter** EPANCHEURS 8

Timbres escompte S. E. J. N.

Vient d'arriver

une série de bicyclettes françaises « ALOYON » qui seront vendues un le chançre très bas, à des prix très avantageux.

A. GRANDJEAN NEUCHÂTEL

Piano

A vendre beau piano, cordes croisées et cadre fer S'adresser chez A. Lutz fils, Croix du Marché. c.o.

Fiancés!

Rappelez-vous que la maison **Skrabal & Voegeli Peseux** tient toujours à votre disposition un très grand assortiment de **chambres à coucher** **salles à manger** à des prix très abordables. Demandez nos offres ou **VISITEZ NOS MAGASINS**



Forta
Le ruban de cheveux indéchirable

LE RUBAN DE CHEVEUX INDÉCHIRABLE

ESSAYEZ DE LE DÉCHIRER, VOUS N'Y ARRIVEREZ QU'EN UTILISANT TOUTES VOS FORCES. TREMPEZ L'ÉCHANTILLON DANS UNE EAU DE SAVON ET FROTTEZ-LE; VOUS CONSTATEREZ QUE LE RUBAN GARDE SA COULEUR ORIGINALE ET QU'IL NE PERD RIEN DE SA FERMETÉ.

Toutes les belles couleurs, **175** N° 60 le mètre

N° 80 le mètre **220**

Nos autres qualités, également très bonnes, grand choix de coloris,

larg. 1 1/2 3 5 9 12 20 60 80 le m. **-15 -20 -25 -45 -60 -80 110 150**

Demandez nos porte-nœuds très pratiques

AU SANS RIVAL NEUCHÂTEL

Le soleil embellit toutes choses Mais il abîme les yeux



Si vous ne portez pas encore de verres « Fieuzal » faites-en l'expérience, vous serez satisfaits.
Office d'optique Perret-Peter EPANCHEURS 9
Exécution soignée de toute ordonnance d'oculististes. SERVICE RAPIDE DE RÉPARATIONS

SIROPS

Citronnelle, grenadine, capillaire, le litre, 2 fr. 20
Framboise (arôme), le litre 2.40 le décollitre, 25 et 30 c.
Extraits p' fabriquer soi-même. Demandez les prix de gros!

Epicerie Centrale
Grand'Rue 1a et Seyon 14
Tél. 14.84 Timbres N. & J. 5 %
L. Matthey de l'Étang.

PAPIERS PEINTS PAPIERS VITRAUX

A. CROSETTI
Rue J. J. Lallemand 1

Belle collection à disposition

Achetez la machine à coudre «HELVETIA»



Première qualité! Demandez les nouveaux prix réduits avec catalogue gratuit N° 24. Fabr. suisse mach. à coudre S. A. LUCERNE

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Le roman de Micheline

PAR **E.-PIERRE LUGUET**

Le père fut indéscribablement abattu par le coup le plus cruel que pouvait lui réserver la destinée. Il demeura sans parole et sans mouvement près du lit de Micheline; à peine conservait-il assez de présence d'esprit pour lui dissimuler son immense douleur. Du moment où fondit sur lui, en pleine paix, en pleine quiétude, la menace du péril, il n'eut plus de pensées, de regards, que pour contempler cette menace, et tout ce qui ne tenait pas dans la chambre au lit blanc parut lui devenir étranger. Il y passa les jours et les nuits, n'agissant pas, ne bougeant pas, écroulé sur un siège, dans un coin d'ombre. Il ne répondit plus à ce qu'on lui disait, regardant les choses d'un air égaré qui faisait peine à voir, et paraissait si douloureusement étranger à la vie que les autres oublièrent leur propre souffrance pour le consoler, pour le reconforter, pour lui donner l'espoir qu'eux-mêmes ne ressentaient plus. Le père, désolé, se levait alors, faisait quelques pas dans la chambre, d'une allure d'inconscient, se penchait sur le lit où s'éteignait Micheline, l'embrassait au front d'une ferveur poignante, et retournait à sa solitude, à son absence, à son infinie désolation.

Geneviève prit, dès l'arrivée, son rôle de garde-malade discrète et dévouée. Au milieu

du désarroi général - car la mère aussi perdait son calme en présence de la douleur imméritée - elle seule conserva son sang-froid et put prendre la direction des soins et celui de la maison, suppléa par son courage et par la précieuse sagesse de son esprit à la faiblesse et à l'inactif désespoir des autres. Une fois encore, l'admirable jeune fille montra quelles étaient les ressources de son âme et jusqu'à quel point on pouvait compter sur elle aux heures de péril. Elle s'installa près de Micheline, non pour pleurer ou pour la plaindre, mais pour aider résolument le docteur dans tout ce qu'il ordonnait, pour lutter à ses côtés, contre la mort menaçante, et pour sauver l'enfant adorée, s'il était encore humainement possible de la sauver. Elle fut sublime de dévouement et de simplicité; elle se donna comme seuls savent se donner les êtres privilégiés; elle accomplit une tâche surhumaine sans une hésitation, sans une faiblesse, sans une marque de fatigue et sans un arrêt.

Michel l'aïda, faut-il le dire, de toute son ardeur et de tout son pouvoir. Il ne dormit plus, si ce n'est de mauvais repos sur un fauteuil; il exigea qu'elle se soignât elle-même; il la gronda doucement lorsqu'elle excédait la mesure de ses forces; il voulut partager avec elle le poids des veilles et la responsabilité des soins; il se fit de la famille et de la maison plus qu'il n'en avait été encore; il voulut compter avec les battements de son cœur les espérances tôt déçues, et les angoisses grandissantes.

Lui, qui souvent dans la vie s'était montré facilement vaincu, assez faible et assez irrésolu, devint tout à coup ferme et calme; lui, qui tremblait volontiers devant un péril incertain, et à qui une disposition instinctive à voir le côté tragique des choses avait déjà fait tant

de mal, retrouva devant le lit de la jeune fille mourante une présence d'esprit qui l'étonna, un sang-froid pour envisager les devoirs prochains dans lequel il ne se reconnut pas lui-même. Il demeura lucide à un tel point, ferme à un tel point, maître à un tel point de ses actes et de sa volonté qu'il se rendit véritablement utile, auprès de Geneviève, tandis que les autres s'abandonnaient, ne trouvaient plus l'emploi de leur amour et de leur esprit, erraient comme des âmes en peine dans la maison désolée, y augmentant le désarroi et la confusion.

Il ne s'attribua, d'ailleurs, pas un instant le mérite de cette victoire sur lui-même; il sentit bien qu'il ne faisait qu'imiter, par une suggestion puissante, irrésistible, la douce et forte créature aux côtés de laquelle il vivait maintenant toute sa vie, et qui se montrait si supérieure aux événements, même les plus douloureux. Il l'avait éprouvée déjà, la belle âme de Geneviève; il la savait capable d'oubli de soi-même, d'abnégation; il se souvenait du secours qu'elle avait apporté aux siens, quand ils avaient passé des crises difficiles; mais c'était maintenant une admiration profonde qu'elle lui inspirait, un sentiment où participaient la tendresse la plus pure et l'infini respect. Geneviève n'était plus seulement la petite sœur sérieuse et réfléchie qu'il avait aimée; elle se haussait jusqu'à devenir l'idéal de la femme, l'image parfaite de celle en qui dorment toutes les vertus, et qui les exerce à de certains moments jusqu'à la grandeur, pour tâcher de les dissimuler ensuite jusqu'à redevenir la créature en qui rien n'attire l'attention. Michel garda de ces heures de souffrance un souvenir impréssible, et plus tard, quand elles lui revinrent à l'esprit, lorsque le temps avait fait son œuvre et mis des ombres adoucissantes aux douleurs cruelles. ce

n'est jamais qu'avec un sentiment de vénération sincère qu'il contemplait cette créature supérieure à son milieu, supérieure à ceux qui lui avaient donné le jour et qui l'avaient élevée, et chez qui l'accomplissement du devoir prenait une telle noblesse et gardait une telle sérénité.

Micheline ne fut pas abattue d'un coup, comme on le craignait, après la violence de la première attaque. La force de résistance de la jeunesse est si grande qu'elle surmonta la crise, qu'elle força l'amélioration, qu'elle alla jusqu'à laisser concevoir à ceux qui pleuraient autour de son lit, des espoirs nouveaux.

Quinze jours après la terrible scène que nous avons racontée, la malheureuse enfant était en état de se lever, de passer ses journées dans le grand fauteuil où elle avait été déjà si longtemps immobile.

Mais quelle pitié! Pendant ces deux semaines, le corps avait maigri jusqu'à l'impossible, en même temps qu'il semblait avoir perdu tout son sang; le visage s'était émacié et décoloré, les traits s'étaient déformés, devenant anguleux et durs, et la toux, une petite toux courte et cruelle, qui sonnait dans la chambre avec un bruit douloureux de porcelaine cassée, n'arrêtait plus, jamais, jamais, ni le jour ni la nuit. La claudication avait reparu, plus violente jusqu'au moment de la dernière épreuve et la faiblesse était si grande que tout ce que pouvait faire à présent Micheline était de se traîner de son lit à son fauteuil, et sans descendre au petit salon, comme elle en avait autrefois coutume.

La seule chose qui n'eût pas péri dans ce naufrage de tout un être était l'intelligence. Au contraire de ce qui s'était produit lors de la première et terrible secousse morale, l'esprit de

la jeune fille semblait cette fois s'être aiguë au contact du malheur. Micheline rêvait sans cesse, et parlait toutes les fois qu'elle le pouvait. Cette tension morale la lassait, et il ne se passait pas de jour que le docteur ne la grondât affectueusement, ne lui défendît de « penser ». Elle promettait, docile, douce et résignée comme on l'avait connue, mais un mystérieux travail la ressaisissait bientôt, pour ne lui laisser ni repos ni trêve, et qui se traduisait par des questions en apparence dépourvues de suite, en réalité, déterminées par l'intérêt d'un problème obsédant.

Ces questions que la jeune fille posait sur un ton d'indifférence mais qui montraient à la longue une passionnante et maladroite curiosité, c'était surtout à Geneviève et à Michel qu'elle les adressait. A sa mère aussi parfois, mais beaucoup plus rarement. Et par une obstination étrange, qui ne laissait pas d'alarmer sa sœur et son fiancé (son fiancé...), ces questions avaient presque toujours pour objet la période pendant laquelle son intelligence était restée endormie, sa mémoire absente, et morte sa faculté d'apprécier ce qui se passait autour de son immobilité de malade. Elle ne les posait qu'à de longs intervalles, et rarement deux fois de suite à la même personne. Elle avait même cet instinct, ou cette ruse, d'interroger Michel lorsque Geneviève était hors de la chambre, ou Geneviève lorsque Michel n'était pas là.

Elle parlait, de sa voix blanche et sans timbre, et sans paraître attacher d'importance à ce qu'elle disait. Puis, lorsqu'on lui avait répondu, elle restait de longs instants silencieuse, paraissant commenter ce qu'elle venait d'entendre, et peut-être le rapprocher de ce qu'elle avait entendu déjà.

Geneviève et Michel furent bientôt au sup-

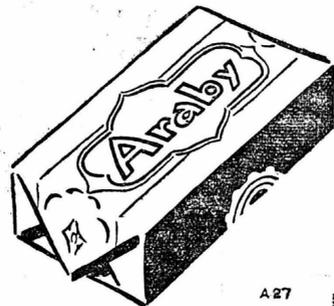
(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)



Jeunesse, beauté, bonheur

sont les trois notes d'un accord aimé. Adoptez le savon ARABY pour le bain et pour votre toilette du matin et du soir. Sa mousse neigeuse et délicieusement parfumée vous donnera un teint éblouissant — les lys et les roses chantés par les poètes.

Araby
SAVON DE TOILETTE



A 27

**GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AU LOUVRE**
RUE DU SEYON .. NEUCHÂTEL

NOUVEAU RAYON GARÇONNETS

COSTUME BABY avec blouse, pantalon monté sur taille, belle popeline mercerisée, garni tresse blanche, boutons nacré, véritables poches (bien lavable).

45 50 55
13⁵⁰ 13⁹⁵ 14⁵⁰

COSTUME BABY, chemisette toile de soie brodée, pantalon en belle popeline mercerisée, garni boutons nacré, bretelles et poches (article lavable).

45 50 55
14⁸⁵ 15⁷⁵ 16⁴⁵

COSTUME GARÇONNET avec casaque, belle popeline mercerisée, pantalon à taille, garni ceinture, poche, galons couleurs et glands (bien lavable).

45 50 55
13⁴⁵ 14⁴⁵ 14⁸⁵

COSTUME GARÇONNET, belle popeline mercerisée bleu nattier, pantalon à taille, garni ceinture galons et glands (le tout lavable).

50 55 60
14⁵⁰ 14⁷⁵ 14⁹⁵

ROBES FILLETES ET JEUNES FILLES

NOUVEAU CHOIX:

Toile de soie, voile, toile de Jouy, lainette, crêpeline marocain avec filets, mousseline laine, crêpeline laine, etc. Toutes tailles, toutes nuances, dessins nouveaux dernier genre.

Mamans, profitez de notre grand assortiment.

LA SCIERIE ET FABRIQUE DE CAISSES Léon Martenet

A SERRIÈRES
avise sa clientèle de l'arrivée d'un wagon de **belles billes d'acajou** du Grand Bassam, à débiter sur demandes. — Fourniture de bois débité de toutes essences, pour toutes sortes de travaux.

PIQUE-NIQUES

Thon Chancelles à fr. —.70 la boîte d'environ 125 gr.
Thon Albo extra blanc 1.20 200 gr.
Purée de fole gras truffée, la petite boîte fr. —.75
la grande boîte fr. 1.40
Sardines Chancelles, sans arêtes, fr. 1.15 la boîte
Sirops: Citronelle et grenadine fr. 2.— le litre, verre à rendre
Chianti supérieur, le fiasco de 2 litres, fr. 2.70, verre à rendre

GALMÈS-COLOM

Épandeurs 7: Téléphone 13.33 Faubourg de l'Hôpital 9: Téléphone 13.52

Confiture aux groseilles

Fr. —.80 la livre
— ZIMMERMANN S. A.

JURASIT

Mortier coloré naturel suisse pour crépir les façades, supprimer toute peinture et offrir le maximum de garantie. — Tous renseignements et échantillons chez

PAUL BUR concessionnaire pour la Suisse romande, rue Ancien Hôtel de Ville 4. Tél. 11.64.



L. Maire-Bachmann
NEUCHÂTEL Rue Petits Chènes 6 Téléphone 13.66
Tissus en tous genres - Velours - Soieries
Articles pour trousseaux

recommande ses marchandises pratiques et solides à prix très modérés. Envois franco d'échantillons sur demande.

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Paiement des abonnements par chèques postaux jusqu'au 4 juillet, dernier délai

MM. les abonnés peuvent renouveler, sans frais, leur abonnement pour le

3^{me} trimestre
ou le
2^{me} semestre

soit à notre bureau, soit en versant le montant à notre

Compte de chèques postaux IV. 178

A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements (formulaire vert), qu'il faut remplir à l'adresse de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, sous chiffre IV. 178.

Prix de l'abonnement:

3 mois, Fr. 3.75, 6 mois, Fr. 7.50

Prière d'indiquer sans faute au dos du coupon les

nom, prénom et l'adresse exacte de l'abonné.

Les abonnements qui ne seront pas payés le 4 juillet feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal, dont les frais incombent à l'abonné.

ADMINISTRATION
de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL.

Du 12 au 18 juin **APOLLO** Dimanche matinée permanente dès 2 h. 1/2

LES DEUX FORÇATS
en 7 actes

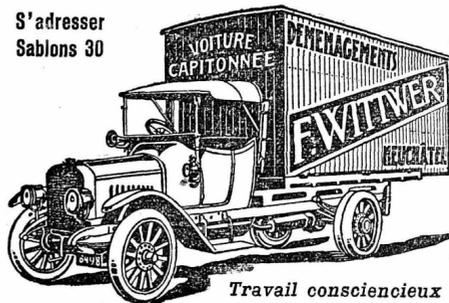
Beau drame, mis en scène par Rex Ingram, interprété par Alice Ferry, Lydia Knott, Jack Hulmann, Marry Myers et Georges Cooper.
Cette histoire sentimentale, aux scènes émouvantes et amusantes, est jouée à la perfection.

Pathé-Revue **Folie du golf**
Intéressant documentaire Très gaie comédie en 2 actes

Dès vendredi: **LA CITÉ FOUROYÉE** grand drame



S'adresser Sablons 30



Travail consciencieux

Offre spéciale

COMBINAISONS-JUPONS
jersey soie, bonne qualité, forme empire, grand choix de teintes mode,
15.- 10.50 9.50 7.90
6.90
PANTALONS DIRECTOIRE
jersey soie, toutes teintes, depuis **4.90**

Voyez notre vitrine

AU SANS RIVAL
NEUCHÂTEL

plice; ils ne pouvaient avouer à la malade le complot tramé en leurs cœurs généreux; il fallait parfois qu'ils mentissent, pour épargner un choc douloureux ou mortel à cette pauvre créature à demi-morte, et la peur leur venait; une peur terrifiante et cruelle, « de ne pas mentir de la même façon », de fournir à cette intelligence ouverte, en arrêt sur tous les mots et sur tous les jeux de physionomie, l'élément d'une découverte effroyable par la moindre contradiction.

De fait, Micheline, en la ténacité de sa patiente recherche, avait des adresses stupéfiantes. Non seulement elle interrogeait Geneviève ou Michel lorsqu'ils se trouvaient seuls avec elle, mais elle leur adressait à tous deux la même question, comme si elle eût voulu comparer leurs réponses, prendre l'un ou l'autre en flagrant délit de dissimulation, s'assurer par là qu'on ne lui avait jamais tout dit de sa vie antérieure, et qu'il y restait un mystère à approfondir. L'esprit de la pauvre enfant se livrait à un travail inimaginable, et qu'elle ne parvenait pas à suffisamment cacher. A mesure que le corps se penchait, que la souffrance se faisait plus grave et plus périlleuse, l'intelligence paraissait devenir plus aiguë, plus pénétrante, plus avide de tout avoir connu. Alors qu'avant la crise Micheline restait absolument indifférente à ce qui avait dû se passer autour d'elle en ses heures de torpeur, alors qu'elle n'avait jamais posé trois questions à ce sujet et qu'elle les avait abandonnées à la première tentative d'évasion, maintenant, elle apportait un acharnement voisin de la cruauté à vouloir tout approfondir, à ne rien laisser subsister du passé qui fût un secret, à étudier sa souffrance depuis l'origine.

Bien des fois Geneviève et Michel, torturés

par cette insistance, se demandant avec anxiété quel but mystérieux poursuivait la jeune fille, et voyant dans sa curiosité l'occasion de douloureuses nouvelles, furent sur le point de s'avouer leurs alarmes et de se consulter, soit pour résister dans la mesure du possible à l'interrogatoire, soit pour au moins y répondre de la même façon, de manière à ne pas augmenter les soupçons qu'ils devaient chez la malade. Mais toujours, au moment où elle allait s'échapper de leurs lèvres la confiance grave, au moment où allait s'établir l'entente ou la coalition, quelque chose les avait arrêtés, quelque chose qu'ils sentaient plus forts que leur volonté, plus fort que leur inquiétude. Une gêne insurmontable les avait tenus immobiles et muets vis-à-vis l'un de l'autre, la peur indéfinissable du mot qu'il ne fallait pas dire, la crainte de paraître manquer, ne fût-ce que pour une seconde, au pacte d'abnégation conclu, l'épouvante de rendre plus nette entre eux la chose terrible dont ils n'avaient jamais parlé, dont ils ne parleraient jamais sans doute, mais qui les hantait aux heures pénibles, sans qu'ils pussent toujours se délivrer de l'obsession.

Alors, mus par un instinct commun et préserveur, ils demeurèrent ensemble au chevet de Micheline, et s'en absentèrent en même temps. Ils résistèrent aux ruses qu'elle employait pour les éloigner l'un après l'autre; ils cherchèrent à modeler leurs réponses les uns sur les autres, et à éluder les questions, toutes les fois qu'ils le pouvaient.

La malade s'aperçut vite de cette attitude nouvelle; elle la commenta; elle en tira la déduction d'une entente secrète; et ce fut matière à un autre travail de son esprit. Mais elle n'abandonna pas son inquisition patiente; elle la dirigea autrement; elle y mit des pièges

plus subtils et de plus profondes dissimulations. Son âme jusqu'alors si simple et si sincère devint le siège permanent d'une diplomatie excessivement compliquée et que rien n'entravait, ni les réponses évasives, ni les retraites calculées. La pauvre enfant paraissait possédée de l'impérieux besoin de se torturer chaque jour davantage; la vie de son corps, toujours plus faible et plus fragile, ne l'intéressait plus; elle en avait fait l'abandon, le don, le sacrifice; mais son existence, intellectuelle augmentait d'intensité à mesure que la chair se penchait vers la tombe, et c'est sans trêve que cette âme d'enfant fouillait l'âme d'autrui, pour en tirer la lumière et la science.

L'existence de Geneviève et de Michel devint un martyre. Ils en virent à ne plus oser parler, à ne plus oser penser, à ne plus oser se regarder, dans la crainte que Micheline n'interprétât pour la solution du problème qui l'obsédait leurs paroles, leurs pensées et leurs regards. Ils devinrent sombres et muets; ils vécut d'une vie végétative et désolée, où ne subsistait plus qu'un sentiment: soigner Micheline et se défier d'elle; ils ne l'approchèrent plus qu'avec un terreur; ils ne la quittèrent plus sans une angoisse; il leur sembla bientôt qu'un secret terrible s'inscrivait sur leur front, celui qui devait précipiter l'enfant à la mort.

Geneviève pâlit et menaça de tomber malade à son tour; Michel, plus fort, résista davantage, mais il fut atteint d'accès de nervosité douloureuse, qui le jetaient à la solitude pour des crises de larmes, et qui l'obligeaient à appeler toute sa vaillance pour ne pas fuir, pour ne pas tout abandonner, pour ne pas se laisser lâchement devant le cauchemar qui, d'heure en heure, prenait des aspects plus monstrueux.

Ni l'un ni l'autre ne céda, cependant. Sous les

yeux du père anéanti, sous les yeux de la mère à qui la douleur enlevait une partie de sa perspicacité et qui assistait, surprise, à ce duel sans merci, les deux jeunes gens restèrent à leur poste, bravement, sans montrer leur souffrance et sans défaillir. Ils luttèrent, puisque c'était maintenant une lutte entre eux et la maladie, avec toute l'énergie du désespoir. Ils ne la sauvaient pas, sans doute, mais du moins ils lui conserveraient jusqu'au bout l'illusion chère, et elle partirait, quand elle devrait partir en les bénissant.

Hélas! les malheureux ne savaient pas qu'à cette heure même, le mal était fait, que Micheline avait subi la déception mortelle, et que c'est de sa volonté qu'elle les quittait. Ce qu'ils ne savaient pas non plus, c'est qu'un gigantesque travail de réminiscence s'opérait, sous leurs yeux, dans ce cerveau rendu plus clairvoyant par la souffrance et par l'approche de la mort, et qu'une lumière aveuglante allait bientôt jaillir de ce travail, si puissante et si terrible, qu'ils en seraient longtemps éblouis.

Le mois de novembre et le mois de décembre se traînèrent ainsi dans des alternatives d'espoir et de désespoir. Les forces de Micheline étaient entièrement usées quand vint la nouvelle année et le docteur laissa entendre à ceux qui la soignaient que le dénouement était proche. Le corps était réduit à l'état de squelette et s'était déformé; en deux mois, Micheline était devenue bossue et tellement claudicante que l'équilibre lui manquait, et qu'il fallait la porter, presque, pour les quelques pas qu'elle s'obstinait à faire. Le visage était à peu près méconnaissable, avec ses lèvres qui ne mettaient plus qu'un fil violet sur la pâleur, le nez aminci dont les narines palpaient douloureusement, et les yeux enfoncés dont la lueur était

devenue presque sombre, presque dure. Micheline, si jolie et si attrayante au temps de la santé, était devenue laide, véritablement laide, et ce n'était pas la moindre douleur de ceux qui vivaient autour d'elle et qui surveillaient sa fin. La toux s'était affaiblie. Ce n'était quasi plus qu'un pauvre halètement fatigué, sans force et sans bruit, qui se terminait dans un soupir et dans un flot de sang. Des symptômes graves s'étaient montrés, ceux auxquels les médecins reconnaissent l'inutilité prochaine de la lutte, et parmi ceux-ci la hantise de la mort, l'idée fixe de la fin, la clairvoyance suprême que rien ne peut abuser, qui va chez certains malades jusqu'à prévoir le jour et l'heure.

Aux premiers jours de janvier, Micheline cessa tout à coup d'interroger sa sœur et Michel. Elle savait, sans doute, tout ce qu'elle voulait savoir; elle connaissait la vie des siens jusqu'au plus petit détail pendant le temps où sa mémoire était restée vide; elle n'ignorait plus rien des longues promenades quotidiennes aux environs de la ville, du charme que les jeunes gens y avaient trouvé, de l'habitude éminemment douce qu'ils en avaient prise et du secours qu'elles avaient été à Michel pour se distraire des pénibles émotions du passé.

Toutefois, Micheline cherchait encore, bien qu'elle cherchât seule; et c'était visible à la contraction de ses traits, aux silences et aux absences de son esprit, à la contemplation intérieure à laquelle elle était continuellement en proie. Que ce fût de jour ou de nuit, car la pauvre enfant avait depuis longtemps perdu tout sommeil, ses gardiens la surprenaient en longues rêveries pénibles, où ses regards prenaient des allures d'interrogation puissante, où les découragements succédaient à un travail d'esprit fiévreux.

(A suivre.)

Le joli geste d'un ouvrier parisien envers une souveraine

La reine Elisabeth, mercredi, a visité matin et soir l'Exposition des arts décoratifs avec une attention, un plaisir personnel évidents et une amabilité à l'égard du moindre exposant qui contrariait de station en station l'horaire combiné par le protocole, mais charma l'assistance qui suivait pas à pas la gracieuse souveraine.

— Madame, fit hardiment l'ouvrier qui portait les fleurs, nous avons travaillé à construire ce pavillon de tout notre cœur en pensant que c'était pour votre Belgique; vous nous feriez plaisir en acceptant ce modeste hommage.

— Quel plaisir vous me faites, messieurs ! dit-elle. Et elle tendit sa main fine que l'ouvrier, bravement, porta à ses lèvres. Peut-être M. de Fouchères y eût-il mis un peu moins de chaleuruse vigueur; mais la spontanéité du geste et précisément l'habitude des cours, que cet embrasse-main accusait à l'évidence, en faisait tout le prix; la reine remercia encore et ne consentit à être débarrassée de ses fleurs qu'en exigeant la promesse qu'on les lui rendit à la sortie.

Elle portait la jolie gerbe dans son bras quand, une heure après, elle entra dans le Grand-Palais: le donateur, entouré d'une dizaine de camarades, était près de la porte, au premier rang; il avait remis bas la veste, et comme la reine pourrait marquer d'un sourire qu'elle le reconnaissait fort bien, tout le groupe des ouvriers, la casquette au bout des robustes bras nus, cria, avec le plus pur accent des faubourgs: « Vive la reine ! »

A Port St-John

La plus belle partie de l'Afrique australe est sans contredit sa côte est. Un voyage au Pondoland, à cheval et en wagon à bœufs, nous a mené jusqu'à Lusikisiki, petit hameau tranquille dans ce pays sauvage habité par les Amapondo, la tribu la plus retardée de l'Afrique du sud, rébarbative à la civilisation et aux religions des Européens. De là, en quelques heures, une automobile nous conduisit à l'Océan Indien, à l'embouchure du fleuve Umsimvubu.

Quel charmant pays ! Ce ne sont que vallons boisés et prairies vertes, collines douces qui moutonnent, rutilantes dans le ciel bleu clair, collines vert jade et toutes parées d'ombres bleues. Partout, c'est le doux fléchissement du pays vers la mer dont on voit, au loin, la ligne miroitante qui souligne le ciel d'un trait d'argent. La nature sourit. Dans toutes les dépressions, tous les ruisseaux, des bouquets d'arbres élèvent des dômes vivants d'oiseaux colorés, au cri bizarre: buciniateurs ou turacu, perroquets ou cinyris. De grandes plantes de datura envahissent les hauts podocarpes et les buissons épars dans les prairies laissent pendre leurs cornes blanches d'où coule un parfum tenace et pénétrant qui, si vous en abusez, vous laisse tout étourdi. Des mauves, aux fleurs grandes comme la main, jaunes ou rouges, font des buissons féériques, bordant la route malaisée sur laquelle l'automobile souffle et s'enlise.

Des touffes de plumbago bleuâtres — si fines, si léger, ce bleu pâle irréel — font des taches claires dans l'ombre des mimosas. Les villages — colonies de champignons gigantesques — se dressent çà et là. Les femmes rieuses et souples, les épaules nues, s'entourent de pagnes ornés et brodés de perles. Leurs cheveux tombent autour du visage en cordelettes, une sorte de couronne de perles bleues et blanches est posée sur leur tête lourde de terre rouge. Aux bras, autour du cou, aux chevilles, s'enroulent de larges bracelets de perles dont les naïves décorations sont souvent remarquables. Les écrivains A. et M. Leblond, qui préparent actuellement un livre sur l'art sauvage, feraient ici d'intéressants constats. Les hommes, plus ou moins nus, ont des silhouettes élégantes. Ils se coiffent avec fantaisie, une sorte d'instinct du goût et de la symétrie les guide dans leur art. Cet homme s'est fait des raies parallèles, celui-ci porte comiquement trois toupets sur un crâne rasé, cet autre a de petites cordelettes entremêlées de paille habilement tressée, un autre encore a des ronds et des festons ! Piquée dans une touffe de cheveau se trouve l'invariable petite cuiller d'os travaillé qui sert de mouchoir. Ces hommes musclés portent des bâtons et de grands coutelas tranchants avec lesquels ils s'ouvrent des passages dans la forêt touffue.

Nous traversons tant bien que mal le fleuve Umfufu dont les berges sont bordées de fougères, de strelitzia, de lianes, d'aloès, de fougères arborescentes qui s'entrecroisent dans un désordre émeraude où sont piquées des fleurs aux couleurs vives.

Une foison de serpents circulent dans les hautes herbes et dans la tîdeur des marécages touffus. Domslang et Ringhals et aussi le fameux Mamba, le plus venimeux des serpents d'Afrique, dont le poison tue un homme en vingt minutes, et qui font souvent des victimes parmi les indigènes. Quelques pythons inoffensifs, énormes et mous, jettent la panique parmi les noirs qui, le soir, au coin du feu, calomnient bassement le reptile innocent. Dans le dédale de verdure, parmi les clématites, les lianes et les Fleurs de la Passion, dans les corbeilles de fougères, les épais fourrés de sicas luisants, l'œil cherche la courbe et les boucles d'un serpent vert... Des crabes grands comme deux poings se promènent dans la vase, des cigales sifflent éperdument dans les arbres, il fait chaud, l'air tremblote.

D'une colline, on aperçoit soudain l'Océan Indien, vert et bleu; à nos pieds, c'est Saint-John. L'Umsimvubu jaune et gris, large et uni, paraît immobile, mais, à le bien regarder, on voit des algues et des bois emportés rapidement. C'est une vallée encaissée, boisée de forêts épaisses escaladant les flancs abrupts des montagnes. Des rochers rouges surgissent de la forêt, ils sont habités par des babouins dont on entend

l'aboi. Entre ces montagnes majestueuses et escarpées, le large fleuve s'est ouvert une route; à marée montante, il est refoulé par la mer qui remonte à l'intérieur jusqu'à dix kilomètres.

Les fleuves et rivières de l'Afrique du sud ont débordé ces derniers mois. Le fleuve est gonflé, le bac étant cassé, nous traversons sur une petite barque pilotée par un habile Pondo. Port-Saint-John ! C'est un hameau de quelques centaines de blancs; il est perdu dans la forêt, comme une ville de contes de fées. Les jardins sont des parcs, des poinsettias écarlates éclatent sur les pelouses, des bananiers dressent en éventail leurs palmes reluisantes. C'est une petite ville nonchalante, gracieuse et paresseuse, elle s'est endormie dans la forêt. Chut ! ne la réveille pas et regarde-la dormir ! Partout des fleurs et des papillons et partout des fruits; devant elle, la mer qui gronde, et, derrière, la forêt qui murmure. Une brise molle et parfumée vous laisse sur les lèvres un âpre goût délicieux de brise marine qui a soufflé dans une forêt en emportant avec elle la saveur du fruit et le parfum des fleurs.

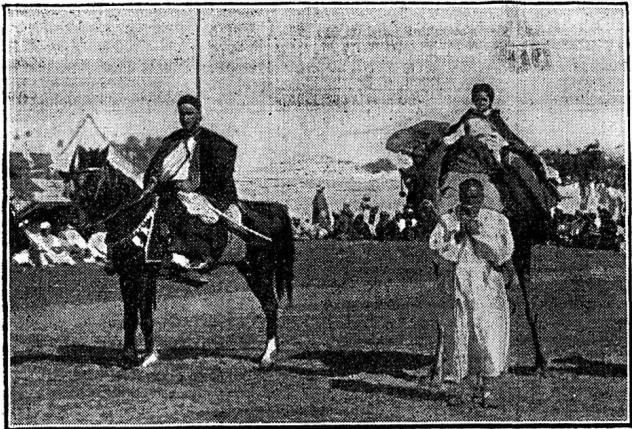
Sur un roc se dresse le phare, comme un doigt levé. Attiré par le bleu confondu de la mer et du ciel, nous y allons, bravant la chaleur accablante. L'estuaire est jaune, troublé par le limon qu'apporte le fleuve. De temps en

temps, un point noir sort des vagues: les requins; le fleuve et la mer en sont infestés. Ce n'est plus que le ciel et la mer, bleu infini parsemé de lames émeraude à la crête argentée.

En 1782, à quelque dix kilomètres de là, le « Grosvenor », un galion venant des Indes, a échoué, perdu corps et biens. Une compagnie cherche les deux millions de livres enfouies dans la mer; du trésor, l'océan n'a rendu que quelques pièces d'or et un vieux canon. De temps en temps encore, des tragédies attristant cette côte merveilleuse et terrible, et c'est peut-être pour cela que des touffes de fleurs rubis ensanglantent les rochers cruels. Port-Saint-John serait le meilleur port de l'Afrique du sud sans la barre. Des travaux coûteux feront peut-être un jour de cette délicieuse ville assoupie dans les fleurs un port gringant de grues. C'est le soir, le phare jette ses éclairs. La Croix du Sud brille. La mer souffle comme un taureau. Emportés par les brises marines, qui meurent en frissonnant dans les grands bois, de forts parfums de datura et de clématites s'attardent sous les arbres...

Et comme une voix lointaine et tremblante, le haut parleur de l'hôtel nasille du Chopin qu'on joue à Durban... appel de la civilisation dans les mystères unis de la mer et de la forêt. J.-E. CHABLE.

Les événements au Maroc



Abd-el-Krim et son jeune fils

Au paradis rouge

M. Gordon Selfridge, un grand commerçant de Londres, donne à son retour de Russie ses impressions sur le paradis rouge.

« Personne ne rit plus en Russie, dit-il; personne n'y est bien ou même modestement vêtu. Je ne suis pas resté assez longtemps dans le pays pour me livrer à une étude approfondie des conditions locales, mais j'ai été frappé par l'indigence terrible et la tristesse profonde de ceux que j'y ai vus.

« A l'opéra de Léningrad j'étais le seul qui portait un smoking. Les hommes et les femmes occupant la loge contiguë à la mienne étaient vêtus très pauvrement et ils appartenait certainement à une classe de gens que nos ouvriers considéreraient comme inférieure.

« Beaucoup d'hommes s'enveloppent les pieds dans des morceaux de sac, les Russes ne pouvant plus se payer de chaussures.

« Les hôtels somptueux de Moscou et de Léningrad, bien connus des globe-trotters d'avant-guerre, ressemblent aujourd'hui à des mausolées. Les chasseurs et autres employés sont en manches de chemise. La chère y est pauvre mais d'un prix exorbitant. Depuis la guerre, on a négligé de faire appel aux plombiers et il en résulte que tous les baigns et tous les tuyaux d'eau fuient perpétuellement.

« Partout on trouve la preuve que le communisme tue le progrès, l'ambition, l'émulation, l'espoir; il abaisse les êtres humains au niveau le plus bas possible. »

Le renard blanc

— C'est pour la fourrure de Madame. — Enfin ! l'affiche a fait son effet !... Papa avait raison, il faut prendre les gens par l'inté- rêt, dit Mme Leroze, allant à son secrétaire pour prendre un grand billet bleu, la récompense promise.

— Pas tous, observa doucement son amie. — Evidemment, ni toi, ni moi n'y serions sensibles... Mais un pauvre diable !... Ce n'est pas un monsieur, Justine ?

— Non, Madame, c'est un homme. La distinction fit sourire Mme Devienne. — Alors, remettez-lui ce billet avec mes remerciements.

— Tu aurais dû le faire entrer, Elise ! dit Geneviève lorsqu'elles furent seules. — Pourquoi ?

— Pour voir la figure d'un honnête homme et le féliciter.

— Oui, mais il aurait peut-être été plus gêné d'accepter la récompense... nécessairement préférable pour lui à nos compliments ! — Crois-tu ?

— Tu prêtes toujours tes sentiments aux autres... Mais un ouvrier, ma chère !... — ... est tout de même « un homme » pas seulement dans le sens méprisant de Justine... Et puisque nous sommes cousines, je puis te faire remarquer qu'un de nos grands-pères communs était maçon.

— Les ouvriers de ce temps-là !... — ... Ne semblaient peut-être pas mieux que ceux d'aujourd'hui aux yeux des petits bourgeois d'alors ! Mais, sans remonter si loin, j'assure qu'à l'ambulance on trouvait parfois chez des simples des délicatesses rares même chez « l'élite ». Le cœur ne se mesure pas à l'habit !

— Et l'uniforme ennoblit... surtout pour les infirmières ! Tu as lu le dernier roman de Bourget: « Cœur pensif ne sait où il va » ? Tout à fait dans tes idées !

— Notre Seigneur n'a pas choisi ses apôtres dans les premiers rangs de la société.

— Je suis aussi bonne chrétienne que toi, mais, tout de même, je n'aurais pas voulu être la fille de saint Pierre... Il n'aurait jamais pensé à m'offrir un renard blanc !

Elles riaient encore de cette belle idée, quand la femme de chambre revint un peu embarrassée.

« L'homme » demandait à parler à Madame. Peut-être ne trouvait-il pas la récompense suffisante !

— Quel air avait-il ? — L'air d'un pauvre homme. — Reçois-le, je me salue ! dit Geneviève en se levant.

Dans l'antichambre, elle jeta un coup d'œil compatissant sur un vieil ouvrier à l'air las, avec un paletot usé sur son bourgeois de travail, un crêpe neuf au bras, des paupières rouges.

Elise n'était pas non plus indifférente aux misères humaines; mais elle avait un papa un peu sceptique qui voyait surtout les travers de la pauvre humanité, pas tout à fait à sa hauteur. Lui n'avait guère qu'une faiblesse dans sa vie: sa fille demeurée veuve toute jeune, et qui s'était avec une galanterie paternelle parfois aussi délicate que la galanterie conjugale, et dont elle jouissait délicieusement... Le renard blanc était un de ses derniers cadeaux, aussi était-elle doucement sensible à sa perte, remontant déjà à un mois.

Pourtant, dans cette allée du Bois, où les rayons printaniers lui avaient fait détacher sa fourrure trop chaude, elle avait croisé midinettes, commis, ouvriers. Quelqu'un l'avait donc ramassée... et gardée... Qui donc avait cédé à la tentation ? Était-ce la coquette féminine qui l'avait emporté sur la probité ?

L'homme entra. — Vous venez pour ma fourrure, Monsieur ? — Oui. — C'est vous qui l'avez trouvée ? — Oui. — Vous me la rapportez ? — Non. — Ces monosyllabes semblaient lui arracher l'âme.

Sans doute était-il un peu gêné d'avoir tant tardé, hésitait-il à formuler quelque demande ?

Elle vint gentiment à son aide: — Je vous suis très obligée, et si je puis vous être utile, dites le moi, et je doublerai volontiers la somme... Je tenais beaucoup à cette fourrure, c'est un cadeau de mon père...

Un rougeur brûlante couvrit d'un masque cramoisil le visage du vieil homme, et il dit d'une voix sourde: — Moi, c'était pour ma petite, qui est morte ! C'était sa petite dernière. Il avait eu de la peine à l'élever. La mère était partie de la poitrine, les garçons avaient été tués à la guerre; alors, il n'avait plus qu'elle, toute sa joie ! Et elle se mourait aussi sans que tendres soins, dévouement constant pussent retarder l'instant fatal. Il n'avait rien épargné: médecines, médicaments, désirs, caprices; toutes ses économies d'artisan laborieux y avaient fondu, mais il aurait vendu son dernier métal pour que sa chambrette de malade fût coquette et fleurie comme celle d'une dame. Elle n'était pas bien exigeante, et un bouquet de dix sous suffisait à lui faire plaisir.

Pourtant, un jour, frissonnant sous les châles de laine entassés sur ses maigres épaules, elle avait dit par manière de plaisanterie: — Tu devrais me donner un renard blanc, papa !

Elle riait, car elle avait été dans les fourrures et savait ce que ça coûtait. — Si ça pouvait te guérir ! répondit-il avec conviction.

Dés lors, pour l'amuser et s'amuser aussi, peut-être, elle répétait souvent:

« Quand je serai guérie, tu me donneras un renard blanc... » comme d'autres font des projets de voyage en Italie.

Et elle s'affaiblissait toujours. Avec les beaux jours, elle sembla reprendre des forces, mais lui qui avait vu mourir sa mère, il savait bien que c'était factice.

— Je me sens mieux... Je ferai bientôt ma première sortie... et tu me donneras mon renard blanc !... — Je prépare ma bourse.

Il entra dans son jeu pour la distraire et entretenir ses illusions.

— Et voilà qu'un jour, dans le sentier du Bois où je passais régulièrement en allant à mon travail, je trouve un renard blanc... Je vous avais croisée un instant auparavant, Madame, je devinais bien qu'il était glissé de vos épaules dont il avait encore la chaleur... J'aurais dû courir après vous... certainement vous n'étiez pas loin... Mais voilà, je pensais à ma petite, à sa joie, à sa surprise si je lui disais: « La preuve que tu es guérie, c'est que je te rapporte un renard blanc ! »

Je l'intriguerais un peu et puis je lui expliquerais la chose, et le lendemain je rapporterais votre fourrure au garde du Bois... Je vous jure, Madame, que c'était bien mon intention !

En rentrant, je trouvais ma petite au plus mal. Un malaise subit, comme dans cette sale maladie qui vous prend à la gorge sans crier gare quand on se croit sauvé ! Elle agonisait. Pourtant, à ma voix, elle ouvrit les yeux... elle me regarda... elle regarda le renard blanc !... — Pour moi ?... Je vais donc guérir ?... Elle souleva un peu la tête pour que je passe la fourrure à son cou, puis elle retomba souriante.

Le père pleurait, et il n'était pas seul. — Alors, Madame, que voulez-vous ? j'étais comme fou... je n'ai pas eu le courage de lui retirer votre renard blanc... Je l'ai mise au cercueil avec... Elle avait l'air d'une petite reine... En fermant la bière, j'avais cru enfermer mon remords, mais je le retrouvais à chaque pas, en allant à mon travail, en lisant votre affiche, sur la tombe de ma petite... J'avais honte ! Elle si douce, si pieuse, avoir pour père un voleur !... Et la nuit, dans mes rêves, je ne la revois plus souriante, elle avait au cou un objet volé !... Je ne pouvais plus vivre comme ça, avec son regard de reproche qui me poursuivait partout !... Mais comment faire ? Comment réparer ? Un dimanche, en rangeant ses petites affaires, je suis tombé sur son catéchisme... que j'avais un peu oublié... Ça m'a donné l'idée d'aller voir le curé qui lui avait fait faire sa première communion, un brave homme. Je me suis soulagé. Il m'a conseillé de venir vous trouver, Madame, de vous demander votre pardon et du temps pour m'acquitter... Ce sera un peu long, mais je gagne de bonnes semaines: 50 francs par jour, et, tout seul, je n'ai guère de besoins ! Je vous apporte déjà une petite somme, et je travaillerai avec tant de cœur pour payer ma dette jusqu'au dernier sou ! Vous voulez bien me pardonner et attendre, dites, Madame ?

La jeune femme regardait ce vieil homme, si digne dans sa douleur paternelle et son humiliation volontaire.

Geneviève avait raison: le cœur ne se mesure pas à l'habit, et le cher papa lui-même eût-il été capable d'une plus grande preuve de tendresse ?

Repoussant l'argent qu'il lui tendait, elle prit dans les siennes la main calleuse: — Gardez... pour fleurir sa tombe !... Laissez-moi lui faire cadeau de mon renard blanc... Je n'ai jamais eu tant de joie à le porter !... Il me fait mesurer jusqu'au peut aller l'amour paternel !

H.-A. DOUBLIAC.

Causerie agricole

(De notre collaborateur)

La volaille de Bresse

La poule de Bresse a une réputation bien établie qu'elle doit surtout à la qualité de sa chair, qui est d'une saveur spéciale, et d'un goût très fin.

La poule de Bresse est aujourd'hui communément élevée en trois variétés: la noire, la grise et la blanche.

La poule de Bresse, élevée en race pure, n'est pas d'un poids énorme, elle est par contre ronde, bien proportionnée, et la délicatesse de sa chair la fait apprécier; c'est du reste une volaille facile à élever, dont les poussins sont rustiques et qui deviennent facilement des poulets à engraisser.

Une particularité, digne de remarque, c'est la petite quantité de plumes qui recouvre le corps de cette volaille; les tuyaux des plumes sont espacés, aussi les cuisiniers et les personnes qui plument la volaille l'apprécient de ce fait.

La poule de Bresse a une allure alerte et gracieuse; sa tête est fine, ses yeux vifs; la crête simple, fortement attachée, est dentelée; les barbillons sont larges et fins, les oreillons sont blancs. Les pattes sont fines. La queue du coq est formée de plumes bien plantées, décrivant une courbe élégante. La poule de Bresse est coureuse, très vive.

Le coq de la variété noire a une belle prestance; sa crête et ses barbillons rouges et ses oreillons blancs ressortent avantageusement sur son plumage entièrement noir.

Aux nombreuses qualités de la poule de Bresse, ajoutons que sa rusticité en fait une excellente poule de ferme.

En France, la volaille de Bresse est produite dans une région délimitée, au nord et à l'ouest, par les rivières du Doubs et de la Saône; au sud, elle descend jusqu'au Rhône et, à l'est, jusqu'aux assises jurassiennes.

Dans toute cette région, on cultive avec soin le maïs blanc, dit « dent de cheval », qui constitue le fond de l'alimentation de la volaille.

Dans les basses-cours des fermes, on rencontre plutôt rarement des sujets de race pure; les poulets élevés sont issus de croisements avec les races à viande, la « Faverolle », l'« Orpington », la « Langshan », etc. Ces méteils sont plus lourds que les animaux de race pure, et c'est la raison pour laquelle on a recours aux croisements.

Pour donner une idée de l'élevage et de l'engraissement des volailles dans cette partie de la France, disons qu'au concours et à la foire de volailles grasses qui ont eu lieu à Bourg en Bresse, en décembre 1924, il a été présenté 3085 pièces de volailles se décomposant comme suit: 278 chapons, 464 poulardes, 673 dindes, 1142 oies, 506 canards, 22 pigeons.

Toutes ces volailles, remarquables par la finesse de la chair, la blancheur de la peau et de la graisse, se sont vendues aux prix moyens de 18 à 22 francs le kilo pour les poulardes et les chapons; 12 fr. pour les dindes; 9 fr. pour les oies, et 10 fr. pour les canards.

Les prix d'honneur ont été acquis à raison de 180 fr. pièce pour les poulardes (poids moyen 3 kg. 3/4); 150 fr. pièce pour les chapons (poids moyen 4 kg. 3/4); 200 fr. pour les dindes (poids moyen 10 kg.); 117 fr. pour les oies

(poids moyen 7 kg. 3/4); 45 fr. pour les canards (poids moyen 3 kg. 3/4).

La production de la volaille se fait couramment sans que les règles de la zootechnie soient bien connues des éleveurs. Les habitudes des fermiers sont consacrées par des siècles de pratique et l'éducation de chacune d'elles se fait tout naturellement. La femme naît et vit au milieu de sa basse-cour; elle fait son apprentissage aux côtés de sa mère qui reste toujours pour elle un guide sûr et avisé. (A suivre.) E. BILLE.

Les abonnements de vacances à la Feuille d'Avis de Neuchâtel

partent de n'importe quelle date et sont reçus aux conditions suivantes:

Table with 2 columns: Duration (2 semaines, 4, 6) and Price (fr. 1.-, 1.80, 2.50)

Le prix se paie en prenant l'abonnement soit à notre bureau, soit à notre compte de chèques postaux IV 178 ou encore en timbres-poste. Il ne sera pas pris de remboursement et les demandes non accompagnées du montant ne seront pas prises en considération.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— 25 mai 1925. Faillite de Frank Chanson-Grandjean, tenancier du restaurant de la Boule d'Or, à La Chaux-de-Fonds. Première assemblée des créanciers: le vendredi 12 juin 1925, à 14 heures, à l'Hôtel judiciaire, à La Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions: 3 juillet 1925 inclusivement.

— 28 mai 1925. Sursis concordataire de Edgar Ametz-Droz, fabricant d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds. Commissaire: Me Alfred Aubert, avocat, à La Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions sous peine d'exclusion aux délibérations relatives au concordat: 1er juillet 1925. Assemblée des créanciers: 15 juillet 1925, à 14 heures, à l'Hôtel judiciaire, à La Chaux-de-Fonds. Délai pour prendre connaissance des pièces au bureau du commissaire: pendant les dix jours qui précèdent l'assemblée.

— Liquidation officielle de la succession de Chopard née Péguignot, divorcée Jeannamet, Caroline-Mathilde, ménagère, veuve en troisièmes nocées de Jules-Arnold Chopard, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, où elle est décédée le 29 mai 1925. Inscriptions au greffe de la justice de paix de La Chaux-de-Fonds jusqu'au 15 juillet 1925.

— L'autorité tutélaire du district de Boudry a prononcé la main-levée de la tutelle de Dupont, Léon-Théodore, domicilié à Bôle, et a libéré le citoyen H.-A. Michaud, notaire, de ses fonctions de tuteur.

— L'autorité tutélaire du district de Boudry a libéré le citoyen Edmond Pomey, agent d'affaires, à Boudry, de ses fonctions de tuteur de Kramer, Charles-Daniel, interné à l'Hospice de Perreux, et a désigné en son lieu et place, le directeur en charge de l'assistance communale de et à Auvernier.

— L'autorité tutélaire du district de Boudry a libéré l'ancien tuteur de Debrot Claudine, domiciliée à Corcelles, et a nommé en son lieu et place, Mlle Alice Roulet, domiciliée à Neuchâtel.

— L'autorité tutélaire du district de Boudry a prononcé l'interdiction de Béguin Louis-Emile, interné à l'Hospice cantonal de Perreux. Elle a nommé en qualité de tuteur le directeur en charge de l'assistance communale de et à Rochefort.

— Séparation de biens, ensuite de faillite, entre Georges-Alfred Blaser, voyageur de commerce, et son épouse, dame Hélène née Schreyer, domiciliés à Neuchâtel.

— 2 juin 1925. Clôture de la faillite de dame Alice Weill-Meyer, négociante, actuellement à La Chaux-de-Fonds.

— 3 juin 1925. Homologation du concordat de Schlenker, Ernest-Martin, fabricant d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds. Commissaire: Me B. Jeannamet, avocat, La Chaux-de-Fonds.

— Le président du tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds a prolongé jusqu'au 22 août 1925, le sursis concordataire accordé à la Société en nom collectif Vaucher et Méroz, fabrication d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds. L'assemblée des créanciers est renvoyée au mercredi 5 août 1925, à 14 heures, salle d'audiences des Prud'hommes, à La Chaux-de-Fonds. Les pièces sont à la disposition des intéressés dès le 25 juillet 1925, au bureau du commissaire.

— L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a libéré M. le Dr G. Liengme, à Vaumarcus, de ses fonctions de tuteur de Demoiselle Marie-Amélie Eberhard, et a nommé en remplacement leur Lucie Zeller, diaconesse, à Erlenbach (Zurich).

— L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a prononcé la déchéance de la puissance paternelle de M. Paul-Edouard Hugoniot, domicilié à Neuchâtel, sur son enfant mineur Rose-Marie, et nommé en qualité de tutrice de celle-ci Dame Lina Besson née Maurer, au Sorgerex sur Valangin.

— Contrat de mariage entre les époux Liechti, Rodolphe, veuf de Dolle née Borel, bottier, domicilié à La Chaux-de-Fonds, et Mathilde-Mina née Mauley, horlogère, domiciliée à La Chaux-de-Fonds.

— 25 avril 1925. Faillite de Vaucher, Clément-Henri, fabrication, achat et vente d'horlogerie et bijouterie, domicilié à Neuchâtel. Première assemblée des créanciers: jeudi 18 juin 1925, à 15 heures, à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel (salle de Justice de Paix, 2me étage). Délai pour les productions: 10 juillet 1925.

Publication scolaire

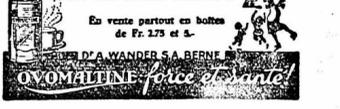
Postes au concours

Ecole secondaire et Collège classique de Neuchâtel. — La Commission scolaire de Neuchâtel met au concours les postes suivants: 1. Un poste de maître d'anglais comportant 30 heures de leçons hebdomadaires. Ce poste pourra être éventuellement divisé. Traitement initial fr. 260.— l'heure haute paie fr. 80.— sous réserve des déductions légales. 2. Un poste de maître d'italien comportant de 4 à 6 heures de leçons hebdomadaires. Traitement initial fr. 260.— l'heure haute paie fr. 80.— sous réserve des déductions légales. Entrées en fonctions: le 1er septembre 1925. Les candidatures accompagnées des titres et d'un curriculum vitae, doivent être envoyées jusqu'au 23 juin 1925, à M. Louis Baumann, directeur des Ecoles secondaires, classique et supérieure, et annoncées au département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.

Derrière-Perthus. — Poste d'institutrice de la classe mixte de Derrière-Perthus. Examen de concours: le jeudi 25 juin 1925, à 14 heures, au collège de Cernier. Adresser les offres de service avec pièces à l'appui jusqu'au 23 juin 1925, au président du Comité scolaire de Derrière-Perthus: M. Léon Monnier, à St-Martin, et en avisant le Secrétaire du département de l'Instruction publique.

Nourrir oui, mais ne pas gaver!

40% des enfants, disent les Médecins anglais, sont sous-alimentés, faibles, nerveux, délicats. Non pas faute de nourriture suffisante, mais parce que celle-ci ne renferme pas, dans les proportions voulues, les éléments vitaux indispensables au bon développement des jeunes êtres. Donnez à vos enfants chaque matin, une tasse d'Ovomaltine. Vous observerez bientôt son action salutaire.



Cinéma du Théâtre

Pourquoi les hommes quittent leur foyer

grand drame mondial

LE VOYAGEUR AMOUREUX avec MONTY BANKS

ALCOOL DE MENTHE

de

RICQLÈS

saveur fraîche

parfum agréable

hygiène parfaite

BOVRIL l'aliment dispensateur de force et d'énergie

L'aspect d'un appartement est embelli et transformé par l'encaustique à l'eau

CIRALO

à condition de suivre le mode d'emploi très simple et d'éviter les imitations.

Prospectus dans les Drogueries ou Laboratoires EREA, MONTREUX



Cher ami!

Cette fois-ci le choix de ton cadeau anniversaire ne m'a pas été difficile...

Il faut aussi que je te dise que j'ai obtenu le magnifique «outil universel»...

Un bon-prime pour chaque morceau de «savon d'ore» ou «la ruche»...

Demandez le prospectus à votre fournisseur.

Montmirail

Jeu 18 juin 1925

à 3 heures de l'après-midi VENTE DES MISSIONS

Invitation cordiale aux amis des missions.

BATEAUX A VAPEUR



DIMANCHE 14 JUIN 1925

Promenade à l'île de St-Pierre

13 h. 45 Neuchâtel 19 h. 05 14 h. 05 St-Blaise 18 h. 45 14 h. 50 Landeron 17 h. 55 15 h. 05 Neuchâtel 17 h. 40 15 h. 20 Gléresse 17 h. 25 15 h. 35 Ile St Pierre 17 h. 15

PRIX DES PLACES (aller et retour)

de Neuchâtel Fr. 3.20 2.20 de St-Blaise » 3.- 2.- de Landeron » 2.- 1.20

Société de navigation.

CINEMA PALACE

Programme du 12 au 18 juin 1925 Tous les soirs 8 h. 30. Dimanche, Matinée à 3 h. Actualités mondiales Pathé Color Revue

Le film à forte émotion, un «SAFETY LAST» largement dépassé, soit comme comique, soit comme acrobatie,

LE VERTIGE (Hold your breath) avec Miss DOROTHY DEVORE, surnommée en Amérique le HAROLD LLOYD FÉMININ...

Encore un autre film excellent: AU NORD DU NEVADA (VII Argent) Une suite de prouesses prodigieuses exécutées par l'artiste et champion américain Fred THOMSON...

Cabinet dentaire

Georges Evard technicien-dentiste, autorisé à pratiquer par l'Etat

Extractions sans douleur Traite consciencieusement d'après les nouvelles méthodes

Facilités de paiements Prothèses soignées Neuchâtel, rue de l'Hôpital 11 Téléphone 13-11

Une bonne adresse?

Toute literie et meubles rembourrés neufs et usagés, sont confectionnés et réparés à domicile par A. Kramer, tapissier, Valangin

VOYAGES ET EMIGRATION DANZAS & Co. Représentant: TH. PERRIN. Bâtiment de la Poste, 1er étage, NEUCHÂTEL. Tél. No 12.50

«IN MEMORIAM» Association en faveur des familles des soldats suisses morts au service de la Patrie. Comité central. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le dimanche 21 juin 1925, à Neuchâtel

Travail consciencieux - Prix modérés. ED. VON ARX. NEUCHÂTEL & PESEUX

VOYAGE A VENISE (et TRIESTE facultatif) 28 août - 1er septembre 1925 - 5 jours. Itinéraire: Neuchâtel-Berne-Lötschberg-Simplon-Milan-Venise et retour...

Société de tir du Grütli - Neuchâtel 3me TIR OBLIGATOIRE Dimanche 14 juin, de 7 h. à 11 h. 30

AU FIGARO Ouverture d'un salon de coiffure pour messieurs, Ecluse 15. ÉMILE LAUBSCHER ancien ouvrier coiffeur de la MAISON KELLER.

ODANIL Savonnette, 1.- Dentifrice, 1.- Brosse à dents luxe, 2,75. Savon à barbe, 1,50 Crème pour la barbe, 2,75 Elixir dentif. 3.-

PROMENADES ET EXCURSIONS Pensions-Villégiatures-Bains Château d'Oex - Pension Florissant Situation tranquille. Belles chambres. Prix modérés. Famille LAMBELET St. Niklausen près Lucerne HOTEL ET PENSION

RESTAURANT DES SAARS (Au bas du Mail) DIMANCHE 14 JUIN 1925

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE Organisée par la Société italienne de secours mutuels En faveur de la caisse de vieillesse-invalidité avec le bienveillant concours de la musique l'« Union Tessinoise »

laiterie, rue de la Treille 5 LE SAMEDI 13 JUIN ŒUFS, BEURRE, FROMAGE - 1er choix Service de lait à domicile - Téléphone 16.36

Pour une course en auto confortable téléphonez 4.67 ALCIDE DESAULES PREMIER-MARTEAU NEUCHÂTEL

LOUYS CHATELAIN BUREAU D'ARCHITECTE CONSTRUCTION ET GÉRANCE Bureau de confiance et expérimenté fondé en 1830 s'occupant depuis plusieurs années de la gérance et entretien d'immeubles MAISONS FAMILIALES OU LOCATIVES. - CHALETS Plans, devis et références à disposition RÉPARATIONS - TRANSFORMATIONS FAUB. DU CRÊT 7 NEUCHÂTEL TÉLÉPHONE N° 5

DANSE dans les établissements ci-dessous: Brasserie de Boudry Orchestre BANT-YOU-JAZZ Restaurant du Pont de Thielle Orchestre „L'ÉTOILE“ Se recommande, DREYER Café Prahin - VAUSEYON

Dimanche 14 juin Grand bal d'inauguration de la nouvelle salle Renommé Orchestre Jazz-band Dédé

Restauration à toute heure, Consommations de 1er choix Jeu de quilles couvert Jardin ombragé. Se recommande, LE TENANCIER.

HOTEL DU VIGNOLE - PESEUX Samedi 13 et dimanche 14 juin 1925

VAUQUILLE A PRIX organisée par le Football-Club COMÈTE, de Pesoux Valeur exposée: fr. 200.- Quiller remis à neuf

DIMANCHE 14 juin GRANDE KERMESSE Dès 14 heures Concert par la Société de Musique l'Echo du Vignoble JEUX DIVERS DANSE Orchestre Jazz-band DANSE

Buffet du Funiculaire - LA COUDRE

Dimanche 14 juin, dès 2 heures CONCERT-DANSE Orchestre Jazz-band PELATI MAGNIFIQUE JARDIN OMBRAGÉ CONSOMMATIONS DE 1er CHOIX

Place de Fêtes - Petit-Cortailod DIMANCHE 14 JUIN

Grande fête champêtre organisée par la Fanfare Italienne de Neuchâtel DANSE - Jeux divers - Répartition aux quilles - DANSE

Changements d'adresses Villégiatures, bains, etc. MM. les abonnés sont priés de nous aviser la veille pour le lendemain, de tout changement à apporter à la distribution de leur journal, sans oublier d'indiquer l'ancienne adresse.

LE CHANET ÉTABLISSEMENT MÉDICAL TÉL. 147 NEUCHÂTEL TÉL. 147 Situation unique à proximité de la ville, au milieu d'un vaste domaine dominant toute la région.

Banque Nationale Suisse NEUCHÂTEL Garde et gestion de titres Location de coffres-forts Avances sur nantissement d'obligations suisses Escompte d'obligations suisses remboursables dans les 3 mois

CULTES DU DIMANCHE 14 JUIN 1925 CULTE DES EGLISES RÉUNIES 9 h. 45. Temple du Bas. Allocutions de MM. les pasteurs P. DU BOIS et F. DE ROUGEMONT EGLISE NATIONALE 8 h. Temple du Bas. Catéchisme. M. E. MOREL, 10 h. 80. Terreaux. Prédication. M. E. MOREL, 20 h. Terreaux. Méditation. M. H. DUBOIS, Paroisse de Serrières 8 h. 80. Ecole du dimanche. 9 h. 30. Culte. M. Arthur BLANG, 10 h. 80. Catéchisme. Hôpital des Cadolles 10 h. Culte. M. BOREL-GIRARD. Deutsche reformierte Gemeinde 9 Uhr. Schloesskirche. Predigt. Pfr. BERNOULLI, 10 1/2 Uhr. Terreauxschule: Kinderlehre, 10 1/2 Uhr. Kl. Konferenzsaal. Sonntagsschule, VIGNOLE 9 Uhr. Colombier. Pfr. CHRISTEN, 14 Uhr. Landeron. (Pfingstabendmahl) Pfr. CHRISTEN, 20 1/2 Uhr. Kirche Boudry. (Pfingstabendmahl) Pfr. CHRISTEN. EGLISE INDÉPENDANTE Samedi 20 h. Réunion de prières. Petite salle. 8 h. 30. Catéchisme. Grande salle. 9 h. 30. Culte d'édification matutnelle. Philippe, III, IV, 13. Petite salle. 20 h. Culte. Grande salle. M. ROBERT. Chapelle de l'Ermitage 10 h. Culte. M. CHOPARD. 20 h. Culte. M. DE ROUGEMONT. Ecoles du dimanche 8 h. 30. Collégiale. 8 h. 30. Berolles. 8 h. 45. Maladière. 8 h. 30. Ermitage. 8 h. 30. Vauseyon. Cultes pour personnes d'ouïe faible 1er et 3me dimanches du mois, à 11 h., au local rue du Bassin 10, Hôtel du Vaisseau. Eglise évangélique libre (Place d'Armes) 9 h. 45. Culte et Sainte Cène. M. P. TISSOT. 20 h. Évangélisation. M. P. TISSOT. Mercredi, 20 h. Etude biblique. Evangelische Stadtmission Ecluse rue de la Serre-Avenue J.-J. Rousseau 6 15 Uhr. Jugendbund für Tüchtz. 20 Uhr. Predigt. Donnerstag 20 1/2 Uhr. Bibelstunde. 9 1/2 Uhr. Saint-Blaise. Predigt. Chem. Chapelle 8. Deutsche Methodistenkirche (Beaux-Arts 11) Morgens 9 1/2 Uhr. Predigt. Dr. BODEMEYER. 10 1/2 Uhr. Sonntagsschule. 20 1/2 Uhr. Abendgottesdienst. Dienstag 20 1/2 Uhr. Bibelstunde. Freitag 20 Uhr. Bibelstunde, Serrières, Collège. English Church 8 a. m. Holy Communion. 10.15 a. m. Morning Prayer and Sermon. Rev. DOYLE M. A. 17.15. Evening Prayer and address. Chiesa Evangelica Italiana Local Union Chrétienne de Jeunes gens. Château 19 Scuola domenicale, alle ore 10. Domenica alle ore 20. Evangelista. CARLO ROMANO. Eglise catholique romaine 1. Dimanches 6 h. Messe basse et distribution de la Sainte Communion à la Chapelle de la Providence. 7 h. et 7 h. 1/2. Distribution de la sainte communion à l'église paroissiale. 8 h. Messe basse et sermon (français les 1er et 3me dimanches du mois, allemand les 2me et 4me dimanches). 9 h. Messe basse et sermon français. 10 h. Grand'messe et sermon français. 20 h. Chant des Complices et bénédiction du Saint-Sacrement. 2. Jours d'œuvre à la Chapelle de la Providence, à l'Eglise paroissiale. PHARMACIE OUVERTE demain dimanche: A. BAULER, rue des Epanches Service de nuit dès ce soir jusqu'au samedi. Médecin de service le dimanche: Demander l'adresse au poste de police communale.

POLITIQUE

FRANCE

La propagande communiste

ALGER, 11. — A la suite des perquisitions dans les milieux communistes, une nouvelle arrestation a été opérée aujourd'hui, celle de Victor Spielman, publiciste, chez lequel des tracts, des brochures et d'autres documents ont été trouvés, ainsi qu'une correspondance suggestive avec l'Allemagne. Spielman publiait, il y a quelque temps, un journal intitulé « Le Trait d'Union » et menait campagne contre la politique coloniale de la France et demandait entre autres l'évacuation de l'Algérie. — (Dép. « Petit Journal »).

BELGIQUE

La crise de cabinet

BRUXELLES, 12. (Havas.) — Contrairement à ce qui a été annoncé, le ministre Pouillet n'a pas été constitué.

La Fédération des associations catholiques réunies dans la matinée avait voté un ordre du jour repoussant la formation d'un ministère catholique socialiste et émettant le vœu que les parlementaires catholiques refusent leur concours et leur confiance à la constitution d'un pareil gouvernement et affirmant leur résolution de combattre toute compromission avec le parti socialiste.

GRANDE-BRETAGNE

Le Labour Party et le protectionnisme

On mande de Londres au « Temps » :

L'évolution du Labour Party vers le protectionnisme se poursuit d'une façon lente mais sûre. Une réunion du parti a eu lieu jeudi pour définir son attitude à l'égard des propositions protectionnistes contenues dans le budget de M. Churchill. Une vive discussion s'est engagée entre les libre-échangistes, ayant à leur tête M. Philip Snowden, qui se rattache à la vieille tradition libérale, et le « Labour Commonwealth group » qui comprend les socialistes spécialisés dans l'étude des problèmes de l'empire britannique et qui sont en faveur d'un régime protectionniste. Il a été décidé, en fin de séance, de laisser les députés travaillistes voter sur ce point en toute indépendance.

Les droits protecteurs

LONDRES, 11. — La Chambre des communes a adopté par 233 voix contre 123, la résolution présentée par le président du Board of Trade concernant un droit d'importation sur les dentelles et diverses catégories de broderies.

ITALIE

Le suffrage féminin au Sénat

ROME, 12. — Le Sénat n'a pas tenu de séance publique jeudi. Il s'est réuni en comité secret pour l'approbation de son budget.

La commission chargée de l'examen du projet de loi accordant le vote administratif aux femmes, a terminé ses travaux. La majorité dont fait partie le sénateur D'Ameglio est favorable au projet ; une première minorité s'oppose à l'octroi du vote aux femmes et une deuxième minorité approuve le principe sur lequel le projet est basé, mais voudrait réduire au strict minimum la catégorie des femmes auxquelles le vote doit être accordé.

ÉTRANGER

La température. — On fait savoir de Londres que la température s'élève sans cesse. Jeudi, à midi, il y avait 52 degrés centigrades au soleil et 26 à l'ombre. La chaleur a occasionné de nombreux accidents. Dans la seule journée d'hier, les ambulances ont relevé 113 personnes frappées de congestion.

En voulant dépasser une auto. — On annonce de Florence que jeudi matin, dans les environs de Lappato, l'avocat Benedetti, fils du général Lelio Benedetti, habitant Lucca, voulut dépasser une voiture qui se trouvait devant la sienne. Les deux voitures se heurtèrent et se renversèrent. L'avocat fut tué sur le coup.

L'homme de Doorn. — On mande de Doorn que l'ex-empereur Guillaume va se rendre à Norwicz pour y passer la saison balnéaire. C'est la première fois depuis son internement que l'ex-kaiser est autorisé à quitter sa résidence de Doorn.

« Tel Aviv ». — En hébreu, colline verte. C'est le nom d'une ville construite par les Juifs en face de la malodorante cité arabe de Jaffa. Commencée en 1909, par soixante négociants qui ne voulaient plus habiter Jaffa, Tel Aviv a maintenant 25,000 habitants. Elle possède une atmosphère pure, de nombreuses verdure, l'eau en abondance, la lumière électrique. Elle est devenue la ville vivante et prospère et Jaffa n'est plus que le faubourg.

Les travaux d'un port bien abrité sont commencés : Tel Aviv, la première ville peut-être bâtie par des Juifs dans les temps modernes, est appelée à une grande prospérité.

L'étalage américain. — De New-York : Un mariage ultramoderne vient d'être célébré près de Detroit.

Les deux fiancés avaient pris place dans un aéroplane et le pasteur qui devait les unir dans un autre.

Quand les deux appareils eurent atteint environ mille mètres de hauteur, les moteurs furent arrêtés. Le pasteur récitait les psaumes, que les deux jeunes gens entendirent à l'aide d'écoutteurs de T.S.F.

Curieux conflit. — Récemment, la cour du Connecticut frappait de vingt ans de prison, pour vols à main armée, un redoutable bandit nommé Chapman.

Quelques jours après, le même individu s'entendit condamner à la peine de mort, pour assassinat, par la cour fédérale.

Or, cette double condamnation a donné naissance à un conflit, car chacune des deux juridictions entend que Chapman subisse la sentence prononcée par elle !

Evidemment, il existe un moyen qui arrangerait tout : laisser vivre Chapman — et il ne demanderait pas mieux — pendant vingt ans en prison et l'exécuter après. Mais la cour fédérale trouve excessif ce répit.

Et la cour suprême d'appel, saisie de ce différend bizarre, s'efforce vainement de ménager la susceptibilité des deux juridictions si jalouses de leurs prérogatives.

Quadruple naissance. — On mande de Constantinople que la femme d'un paysan turc, de Bartin, sur la mer Noire, vient de mettre au monde quatre enfants, trois filles et un garçon, tous en excellente santé.

La pudeur suivant le pays

De la « Vie à Paris », du « Temps », signé Abel Hermant :

On a remarqué maintes fois que le passage d'une vague de chaleur coïncide avec une recrudescence des crimes et délits de toute nature.

Cette observation serait banale et d'un intérêt fort mince, sauf pour MM. de La Palice, Bouvard et Pécuchet, s'il ne s'agissait que des espèces de crimes ou délits d'une température trop élevée cause directement, immédiatement, et que dans une certaine mesure elle excuse. Quand, par exemple, l'autre soir, à New-York, les dix-huit Hoffmann girls se sont baignées sans cérémonie dans le bassin d'un square proche du théâtre où elles s'exhibent, elles n'ont fait qu'imiter machinalement, en l'exagérant sans doute, en le stylisant peut-être, le geste instinctif de l'homme qui suffoque, et qui arrache le col de sa chemise.

On arrache ce qu'on peut. Les hommes eux-mêmes, dont plusieurs, en cette saison, vont décollés, seraient bien empêchés d'arracher leur col, et les femmes le seraient plus encore d'arracher leur chemise, attendu que celles qui savent vivre n'en portent point du tout.

Sait-on que cette mode fut lancée, au temps du Directoire, par la belle Mme Hamelin ? Elle fit scandale vingt-quatre heures, puis fut imitée. Une réaction suivit, puis une réaction en sens contraire. Aujourd'hui, la belle Mme Hamelin s'appelle légion, et l'on ne voit guère ce que les dix-huit Hoffmann girls ont pu trouver à trancher de leur costume pour passer de la scène dans l'eau.

C'est justement ce qui a dû choquer, à New-York, où l'on pense qu'il ne faut pas trancher, mais ajouter quelque chose à un costume de ville pour en faire un costume de bain. La pudeur anglaise a son secret, la pudeur américaine, qui renchérit sur elle, a son mystère. N'essayons pas de le pénétrer, mais notons, non sans fierté, qu'il n'arrive point ici de pareilles choses, en dépit de notre méchante réputation. Les dix-huit Hoffmann girls n'ont pas hésité à faire une pleine eau dans le bassin de Columbus square : l'idée ne leur serait pas venue de se tremper dans les fontaines de la place de la Concorde, tandis qu'elles étaient de séjour à Paris.

Au jardin zoologique de Bâle

(De notre correspondant.)

Les organes de la gauche ne cessent de raconter à leurs lecteurs des histoires à faire dresser les cheveux au sujet des dangers multiples dont sont menacés les visiteurs du jardin zoologique. Cet empressement touchant du bien-être de leurs disciples s'explique aisément quand on sait que depuis plusieurs semaines le jardin est boycotté par l'ordre des dirigeants de l'association des ouvriers de l'Etat. Quelles sont les raisons qui ont provoqué cette mesure « rigoureuse » ? Deux mois suffiraient pour les expliquer.

Tenant compte de la situation particulière de l'établissement, la direction a refusé d'entrer en pourparlers avec le secrétariat de la dite association, qui exige le réengagement de plusieurs gardiens, congédiés pour diverses raisons trop longues à exposer. La grande majorité du personnel, point si aveugle comme ces messieurs veulent nous le faire croire, s'étant montrée hostile à toute grève, force fut aux camarades de recourir à d'autres moyens. Aux deux entrées du jardin, quelques hommes sont postés, ayant pour tâche d'empêcher les personnes par la distribution de feuilles volantes, de courir à un danger réel ! L'absence de deux, trois gardiens est-elle vraiment de nature à présenter un pareil inconvénient ? Nous croyons que non.

« Faute de soins suffisants, nous dit-on en outre, les bêtes meurent de faim ! » Voilà qui, à la rigueur, est plus plausible ; pourtant la visite que nous avons rendue au jardin l'autre jour ne nous a nullement persuadés du bien-fondé de cette allégation. Toutes les bêtes, à quelque race qu'elles appartiennent, nous ont au contraire fait l'impression de se bien porter, mais ce sont surtout les « nouveaux-nés » de cette année, combien plus difficiles à élever, qui, par leurs jeux amusants, nous ont permis de constater qu'ils ne manquent de rien. La direction de l'établissement n'a du reste pas hésité à qualifier de puéries les craintes répandues par les organes de la gauche. Quant à l'ordre de boycott, il ne nous paraît pas être strictement observé même par les camarades : plus de neuf mille personnes ont franchi, le jour de Pentecôte, le seuil du jardin. D.

SUISSE

Bons de caisse fédéraux. — Par arrêté du 22 octobre 1920, le Conseil fédéral a décidé de retirer de la circulation les bons de caisse fédéraux de 5, 10 et 20 fr., émis à titre de billets de banque en 1914. Le délai de cinq ans fixé pour le remboursement de ces bons de caisse expire le 30 novembre 1925. Les détenteurs de bons de caisse restés dans la circulation sont invités à les échanger auprès de la caisse d'Etat fédérale à Berne. Après la date susindiquée, ces bons ne pourront plus être encaissés, et la contre-valeur de ceux qui n'auront pas été présentés au remboursement sera versée au fonds fédéral des invalides.

Pour éviter toute confusion, disons que ces bons de caisse, émis par la caisse fédérale, n'ont rien de commun avec les coupures de même valeur émises par la Banque nationale et qui sont des billets de banques qui ont encore cours.

Les bons de caisse dont il est question et qu'il importe de se faire rembourser avant le 30 novembre 1925 ont été imprimés en bleu sur papier blanc.

Une démission. — On écrit de Berne à la « Revue » :

M. Boveyron, délégué du canton de Genève au conseil du 1er arrondissement des C.F.F., invité par le Conseil fédéral à choisir entre son mandat et la décoration de la Légion d'honneur, a déclaré renoncer au premier. Le gouvernement genevois sera appelé incessamment à le remplacer.

BERNE. — A Ostermundigen, un ouvrier nommé Tanner, qui était occupé au transport d'un rouleau de câble, a été écrasé et un second ouvrier assez gravement blessé.

FRIBOURG. — On se souvient de l'accident d'autobus qui se produisit au Ruz entre La Roche et Hauteville, le 23 mai. L'autobus Fribourg-Bulle avait versé dans un talus. Quatre

personnes avaient été blessées : M. Paul de Gottrau, fondé de pouvoirs à la banque de l'Etat, avait eu la clavicle droite brisée. Ce dernier est mort jeudi des suites de cet accident. Un érysipèle s'était déclaré, il y a quelques jours, au bras droit ; une pneumonie a suivi, qui a emporté M. de Gottrau à l'âge de 38 ans.

VAUD. — Le tribunal de police de Château-d'Oex a condamné à deux mois de réclusion et à un an de privation des droits civiques l'héroïne du pseudo-brigandage qui avait mis en émoi la population de Château-d'Oex au début du mois de mai. Le bénéfice du sursis a été accordé à la condamnée pendant trois ans.

— Jeudi matin, un gardien de la colonie d'Orbe s'est tué en déchargeant du foin. C'est un jeune homme de 25 ans, nommé Roulet, de Rances. Voulu sauter d'un tas de foin à l'autre, il a glissé et est tombé d'une hauteur de 10 mètres sur le sol en ciment. Il s'est fracturé le crâne. Conduit à l'infirmerie d'Orbe, il a été trépané mais sans résultat ; il est mort en cours d'opération.

— M. Alfred Zwahlen, tenancier du « Guillaume-Tell », à Baulmes, victime, il y a huit jours, d'un accident alors qu'il conduisait un char de foin sur la route de la Limace, est mort à l'infirmerie d'Yverdon, des suites de ses blessures.

— Dans la nuit de jeudi à vendredi, un incendie dont on ignore les causes a entièrement détruit la ferme, remise à neuf l'an dernier, appartenant à Mme Valentine Steenberghe, au Mont-Pélerin sur Chardonne. Le bétail a été sauvé.

GENÈVE. — Un vol a été commis mardi soir au départ du train de 9 h. 35 pour Paris. Une personne qui avait visité des parents à Clarens, venant de Belgique et repartant pour cette destination, avait déposé son sac à main dans une voiture de II^e classe. A son retour du quel, dans le compartiment, elle constata la disparition de sa valise, qui contenait 250 fr., son passeport et un billet de chemin de fer. Il s'agit de la fille d'un fonctionnaire de police de Bruxelles.

CHAMBRES FÉDÉRALES

CONSEIL NATIONAL

BERNE, 12. — La Chambre reprend la discussion du code pénal militaire à l'art. 99 bis concernant les menées contre la discipline militaire et punissant celui qui aura formé un groupement dont le but tend à ruiner la discipline.

M. Grulich (Zurich) proteste contre toute tentative de limiter la liberté d'association. Dans toute démocratie, on doit respecter la liberté des opinions. Le peuple repoussera toute tentative de contrainte dans ce domaine.

M. Maunoir (Genève) propose de punir celui qui sciemment aura fondé un groupement, etc.

M. Hitz-Bay (Zurich) combat également cet article au nom des communistes.

M. Haerberlin, chef du département de justice, conteste qu'il s'agisse d'un article politique. Il s'agit d'une disposition purement militaire destinée à combattre des menées contre la discipline. Elle ne concerne que les militaires au service actif. Les conseils de soldats sont une apparition nouvelle dans la vie locale et contre laquelle il convient de prendre des mesures préventives spéciales.

M. Hunziker (Argovie) défend la proposition socialiste en disant que cet article ne répond à aucune nécessité.

M. Canova (Grisons) estime que ce que l'on veut frapper, c'est le délit d'opinion.

M. Seiler (Bâle), rapporteur, conteste cette affirmation. Ce qu'on veut réprimer, ce n'est pas l'opinion antimilitariste, mais l'acte contre discipline.

M. Schöpfer (Vaud) regrette l'adjonction proposée par M. Maunoir et la déclare superflue. Au vote, l'appel nominal est demandé. La proposition amendée de la majorité de la commission est votée par 140 voix contre 48.

On passe au renouvellement du privilège de la Banque nationale. M. Seiler (Valais) propose d'adopter le projet qui est voté sans discussion. La séance est levée.

CONSEIL DES ETATS

BERNE, 12. — La Chambre reprend la discussion de la loi sur les douanes. M. Bolli (Schaffhouse) rapporte sur les divergences qui se sont produites avec le Conseil national.

A l'article 14 qui contient une énumération des marchandises admises en franchise de droit, M. Brugger (Grisons) propose d'étendre aux fermiers le bénéfice de l'exonération que la loi accorde pour les raisins et les vins aux propriétaires de vignes établis dans la zone limitrophe suisse.

M. Wettstein (Zurich) combat l'interprétation extensive du terme « possesseur » donnant lieu selon lui à des abus.

M. Musy, chef du département des finances et douanes parle en faveur de l'application restrictive du bénéfice, celui-ci ne doit être accordé qu'aux propriétaires et aux usufruitiers. Sa proposition de dire « propriétaire ou usufruitier » l'emporte contre 22 voix sur 12 sur celle de la commission.

La Chambre s'ajourne à lundi.

RÉGION DES LACS

Un accident au Seeland. — Mercredi, à Thüfelen, M. Gottfried Laubscher, lieutenant de cavalerie, né en 1902, était occupé à charger du foin sur un char. En voulant passer sur un tas de foin, il trébucha. En même temps, son cheval fit un saut et prit le mors aux dents. Laubscher tomba et le char lui passa sur le corps. Le malheureux a subi des blessures à l'épine dorsale qui seraient assez graves. Le cheval ne put être arrêté que près de Luscherz. Le char a été brisé, mais le cheval est indemne.

DOUANE. — Non loin du village de Douanne, un chien qui poursuivait les automobiles de passage s'élança dans un de ces véhicules et mordit l'un des occupants, une dame de Saint-Gall, avant que le chauffeur n'ait eu le temps de stopper et de se débarrasser de l'animal.

YVERDON. — Les deux récidivistes qui se sont fait récemment pincer par la gendarmerie alors qu'ils péchaient en contrebande entre le pont des Vuagères et le pont Rouge, au moyen de filets à mailles, ont été condamnés chacun à 400 francs d'amende.

CANTON

LE LOCLE. — Jeudi, à 13 h. 25, une puissante automobile, roulant à une vive allure, a pris le contour rue Jehan-Droz vers le Midi complètement à gauche, et a ainsi serré contre le trottoir un jeune cycliste qui se rendait à son travail ; la bicyclette heurta la bordure de granit et celui qui la montait fut violemment jeté à terre ; il se releva avec plusieurs ecchymoses. Sa machine a subi quelques dégâts.

Lettre de La Chaux-de-Fonds

(De notre correspondant.)

Ce 11 juin 1925.

Les vrais Chaux-de-Fonniers ne sont pas très fiers du geste que viennent de faire les Conseillers communaux et généraux socialistes en refusant de recevoir le monument aux soldats morts au service de la patrie pendant la dernière guerre. Ce monument dû au ciseau du sculpteur L'Éplattier s'élèvera dans le parc du Musée historique, propriété communale, à l'ombre d'un grand saule pleureur vis-à-vis de l'ancienne demeure du pasteur regretté, M. Jämes Courvoisier-Sandoz, demeure qui abrite aujourd'hui de riches collections. Cet emplacement, très heureux, avait été cédé gracieusement par ces mêmes autorités qui aujourd'hui mettent dans une situation désagréable le comité du Premier-Août. Celui-ci, dont l'activité est gâtée par la population tout entière depuis plusieurs années en organisant la fête de Poulleler, avait pris l'initiative de l'érection du monument aux soldats morts ; il nous avise très digne qu'il regrette les polémiques parues dans les journaux ainsi que les incidents à la séance du Conseil général, en remerciant les conseillers généraux bourgeois qui ont pris spontanément la défense de sa cause.

L'inauguration aura lieu le 28 juin, à la date prime et sera l'objet, nous en sommes persuadés, d'une manifestation très digne qui montrera combien eurent tort ceux qui se sont laissés guider par un sentiment mesquin de mauvaise humeur et de vengeance.

La distribution si retardée des médailles à ceux qui prirent part aux mobilisations ne sera qu'un simple acte administratif d'échange de bons, remis aux intéressés, contre la médaille. Jusqu'à ce jour, près de 2000 bons ont été retirés.

L'affaire Weber qui vient de se dérouler en cour d'assises est moins que reluisante pour notre commerce horloger et montre que tout n'est pas rose dans la vie de certains fabricants. Les fastes de notre industrie sont tributaires à intervalles réguliers par des scandales, a dit le procureur dans son réquisitoire. Il y aurait bien des choses à reprendre dans ces débats qui ont été suivis avec un intérêt très grand chez nous, cela se comprend. La leçon que nous devons en tirer sera-t-elle comprise ? Il faut l'espérer... pour quelque temps, du moins. Mais on en vient à se demander si notre sens commercial est aussi aiguisé que notre sens industriel et si nos écoles supérieures n'auraient pas à jouer un rôle plus considérable à cet égard.

Nous avons une fiche de consolation en lisant les comptes rendus élogieux concernant les produits horlogers qu'on peut admirer à l'Exposition des arts décoratifs de Paris. « Certes », écrit Pierre Deslandes, la liste très honorable des exposants, publiée depuis longtemps par la « Fédération horlogère » aura fait voir qu'ils ne représentent ni l'unanimité ni même la majorité des producteurs. Mais plusieurs sont de premier ordre et l'ensemble de ce pavillon, très admiré des visiteurs étrangers donne une heureuse, une somptueuse idée de la montre et du bijou helvétiques. Au total neuf exposants pour l'horlogerie et six pour la bijouterie. Les deux vitrines de Longines et d'Omega parfaitement ordonnées, sans surcharge, manifestent un bel effort ; les bracelets de luxe y sont de toute beauté. Les pendules Georges Ditisheim de La Chaux-de-Fonds aux décors très variés se remarquent au premier coup d'œil. Les vitrines de Jean Neil de Juvénia, d'Ébel, de la fabrique « Chevron » d'Henri Blanc et d'Optima révèlent, chacune dans son genre particulier, des créations intéressantes. Si exigeant qu'il soit pour lui-même, pour les siens et pour sa patrie, un citoyen suisse peut sortir de cette exposition internationale sans rougir de son pays. Devant les foules qui s'y presseront tout l'été et jusqu'en octobre, elle aura constitué pour nos industries d'art une publicité de tout premier ordre.

Puisse cet effort donner à l'horlogerie suisse quelques commandes importantes dont elle a grandement besoin. Ce n'est pas la surabondance de pareils produits excellents qui contribuera à l'avilissement des prix contre lequel on ne cesse de lutter sans constater encore de résultats très appréciables. Dernièrement, on pouvait lire une annonce d'une commune qui offrait à un fabricant d'horlogerie de grands avantages pour la fondation d'une fabrique. La « Fédération horlogère » s'en est préoccupée ; elle y voit un danger sérieux :

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

« La création de nouvelles fabriques est, on peut le dire, un anachronisme, dans les temps actuels. Alors que les moyens de fabrication sont devenus si perfectionnés que leur utilisation complète amène immédiatement la non-production, ce n'est pas le moment d'en augmenter le nombre et de contribuer à l'avilissement des prix. »

Changements d'adresses

Toute demande de changement d'adresse est valable pour le lendemain du jour où elle parvient à notre bureau, rue du Temple-Neuf 1.

La demande doit indiquer l'ancienne adresse et la nouvelle, et être accompagnée de la finance de 50 centimes pour frais d'administration, de ports, etc.

Pour les changements temporaires (villégiatures, bains, etc.) la finance est de 50 c. par mois d'absence.

Finance - Commerce

Situation en Belgique. — La situation du marché métallurgique s'est légèrement modifiée par suite d'ordres attribués à la hausse des changes étrangers. Il reste néanmoins indécis par suite de l'absence de produits livrables immédiatement, la plupart des affaires métallurgiques étant engagées pour un certain délai. La demande de produits livrables émane principalement de spéculateurs.

Le marché charbonnier se présente plus favorablement qu'il y a une quinzaine de jours mais sans cependant accuser une tendance durable. Ce fait est attribuable d'une part aux fortes baisses de prix survenues en ces derniers temps et, d'autre part, à la hausse des changes étrangers, deux facteurs qui écartent la concurrence française et anglaise.

La situation de l'industrie des glaces est inchangée. Le marché des verres à vitre reste stationnaire malgré la tension des changes.

Aux industries de la construction, la situation ne se modifie guère ; le courant d'affaires à l'exportation en ciment reste bon ; la demande intérieure demeure calme.

Finances polonaises. — On mande de Varsovie que la Chambre polonaise des députés a voté une loi accordant divers avantages aux capitaux étrangers employés en Pologne ; ces capitaux seraient notamment exemptés de la taxe de 10 % sur les rentes.

Canal de Suez. — L'assemblée des actionnaires du Canal de Suez a eu lieu le 6 courant. Le rapport présenté aux actionnaires contient des renseignements extrêmement intéressants sur le marché de l'exploitation. Les caractéristiques de l'année écoulée sont de deux sortes ; tout d'abord, le trafic a encore augmenté de 10 %, dépassant du tiers celui de 1914 ; d'autre part, pour la première fois depuis la guerre, le revenu brut de l'action de capital, converti en francs, est ressorti au niveau des répartitions antérieures à la période des hostilités. Il faut signaler, enfin, que les recettes encaissées en francs égyptiens ont été converties en franc-papier sur la base de 88 fr. 88 la livre sterling, alors que le cours de base n'était que de 75 fr. 26 en 1923 ; ceci explique l'écart considérable que faisaient ressortir d'une année à l'autre les bénéfices de change.

Les dividendes nets ressortent à 265 fr. pour l'action de capital, fr. 255,688 pour l'action de jouissance, et fr. 803,266 par part de fondateur. Celui des parts de la Société civile serait, dans ces conditions, de fr. 629,37 brut et cette perspective explique la faveur dont ces derniers titres ont été l'objet au cours des dernières séances de bourse.

Chaterland and General Exploration. — L'assemblée du 30 courant, il sera proposé d'augmenter le capital à Lg. 260,000 par la création de 40,000 actions nouvelles de 5 sh. Une autre assemblée, convoquée pour le 15 juin, aura à donner pourvu et de conseil de capitaux les bénéfices non répartis, et de distribuer une nouvelle action pour deux anciennes. Pour les 9 mois à fin mai 1925, le bénéfice s'établit à Lg. 207,025, y compris le report de Lg. 79,207 ; le dividende final est de 30 sh., faisant 20 %, contre 17 1/2 % pour l'année au 30 août 1924.

La production du pétrole américain. — La production journalière moyenne de pétrole brut a atteint la semaine dernière, 2,846,000 barils, en augmentation de 32,000 barils. Etant donné les prix élevés de l'essence et l'augmentation de la consommation, les grosses compagnies ont réalisé pendant les quatre derniers mois des bénéfices très élevés malgré la surproduction de pétrole brut.

Le Brésil. — Dans son ensemble, l'année 1924 peut être considérée, au point de vue économique, comme la plus favorable que le Brésil ait connue depuis 1920. L'exportation a atteint, en valeur, un total de 90 millions de livres, et le solde créditeur de la balance commerciale se chiffre par environ 26 millions de livres. Si, d'autre part, et comme l'Indique très justement le dernier rapport de la Banque française et italienne pour l'Amérique du sud, on admet, pour le service des capitaux étrangers investis au Brésil, un total d'environ 30 à 35 millions de livres sterling, on voit que le déficit de la balance générale des paiements est peu important, par rapport au volume des exportations et à la richesse du pays.

Au point de vue financier, il est incontestable que, depuis cinq ans surtout, la situation du Brésil s'améliore.</

sement des prix et de nuire ainsi aux intérêts généraux de l'industrie horlogère.

> D'ailleurs il faut reconnaître que la question ne touche pas seulement cette industrie mais bien les industries suisses, dans leur ensemble et on peut se demander, ainsi que nous le suggère une personne bien intentionnée si l'Union suisse des associations patronales et le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie ne devraient pas examiner les moyens propres à mettre un terme à cette pratique.

La Chambre suisse de l'horlogerie, tout en rendant attentif le canton intéressé au danger qu'il y aurait actuellement d'autoriser une commune à s'engager dans cette voie, interviendra en même temps auprès des institutions précitées.

Rappelons à ce sujet que pendant la guerre plusieurs communes bernoises avaient jugé bon de fournir des subventions importantes à certains industriels pour la construction de fabriques sur leur territoire. On se souviendra aussi que quelques-unes d'entre elles n'ont jamais été ouvertes et que les autres ont périçité. Le gouvernement bernois au vu des abus qui se sont produits envisagea de son devoir de réprimer cette tendance en n'autorisant les communes à subventionner de telles entreprises qu'à des conditions bien déterminées.

Notre dernier Conseil général s'est occupé, à côté de bien autres choses, d'horlogerie. Le bâtiment du Technicum devient trop petit. Il a fallu louer un local à la fabrique Schmidt pour y ouvrir une quatrième classe de réglages, aucune salle n'étant disponible dans les bâtiments communaux. Une forte demande de bonne main-d'œuvre persiste, a-t-on affirmé. Un crédit d'une dizaine de mille francs a été accordé pour la création de cette classe et notre grand argentier songe à grouper tous les services du Technicum actuellement dispersés dans plusieurs bâtiments et le Conseil communal envisage la proposition de demander au Contrôle de l'aider à constituer un fonds pour la construction d'un nouveau technicum. Nous avons aussi octroyé un crédit de 5625 fr. pour l'aménagement en commun avec Le Locle et l'Etat de Neuchâtel de la place d'aviation des Eplatures.

Les comptes de 1924 ont été approuvés, mais la minorité bourgeoise a refusé la gestion pour différents motifs. Nos agents de police pourront toucher dès le 1er janvier 1926 une pension de retraite de 2400 francs en attendant mieux. Diverses nominations à plusieurs commissions ne vous intéresseraient guère, sans doute qu'il me suffise de vous dire que le nouveau président du Conseil général, a été choisi en la personne du député libéral, M. Ernest Lambelet, architecte. Le choix est excellent; si notre maison communale a besoin de réfections, nous serons bien servis.

CORRESPONDANCES

(La journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

La fontaine du vallon de l'Érmitage

Neuchâtel, 11 juin 1925.

Monsieur le rédacteur, Permettez-moi, par la voie de votre journal, de poser la question suivante à M. Qui-die-droit: > Pour quelle raison la fontaine située dans le joli vallon de la Roche-de-l'Érmitage est-elle fermée?

Il ne me viendrait pas à l'idée, par exemple, qu'il puisse y avoir déjà disette d'eau! D'autre part, il peut sembler que c'est surtout pendant la belle saison et pendant les jours chauds que nous traversons, que cette fontaine doit être le plus justement appréciée des nombreux promeneurs qui viennent là dans l'espoir de s'y désaltérer. Mais, chose étrange, tandis qu'on a laissé la fontaine ouverte pendant la mauvaise saison, — et qu'il ne venait à l'idée de personne d'y aller boire de l'eau glacée, — on l'arrête juste au moment où la température augmente et où les courses en plein air recommencent.

Si la conduite a été fermée pour cause de réparation il est tout indiqué de mettre un tout petit avis dans les journaux, pour que les familles, surtout, qui viennent passer leur journée du dimanche dans ces parages, puissent prendre leurs dispositions et qu'elles ne se trouvent pas manquer d'eau.

Un promoteur.

Monsieur le rédacteur, Ce 12 juin 1925.

J'ai lu avec intérêt l'extrait de la circulaire donnée sous «Nouvelles postales» dans le numéro de ce jour de votre honore journal. Je ne puis m'empêcher de protester publiquement contre le procédé indigne de la direction générale des postes vis-à-vis des titulaires de bureaux de IIIème classe. Ce procédé à mon avis se passe de commentaires. Je ne comprends pas comment une direction qui exige de ses employés de la droiture et de la fidélité ose agir vis-à-vis d'eux d'une manière si déloyale.

Les Messieurs haut placés qui ont émis le si beau projet de faire des tentatives auprès des Indes triéla pour les engager à favoriser les offices de Ire et IIème classe au détriment de ceux de IIIème classe devraient pour s'éviter de telles démarches, voir si on ne pourrait pas un peu moins les favoriser dans les traitements qui leur sont alloués et qu'ils ne conservent très probablement que par le zèle qu'ils mettent à «pressurer» leurs collègues inférieurs.

J'invite les industriels et le public en général à saisir cette occasion pour prouver à leurs buralistes et facteurs leur attachement et leur reconnaissance, car il faut habiter la campagne et aller quelque fois dans les bureaux des villes pour apprécier la bonté et la complaisance du personnel de bureaux inférieurs de la campagne, bonté et complaisance qu'on ne trouve jamais dans les offices de petites ou grandes villes. (Réd. — Notre correspondant n'habite pas Neuchâtel, car il ne parlerait pas ainsi.)

Je vous remercie de l'hospitalité que vous voulez bien donner à ces lignes, et je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Un abonné de la campagne.

NEUCHÂTEL

Un Neuchâtelois au centenaire Charcot. — Lors des fêtes du centenaire de la naissance du grand médecin Charcot, après le discours de commémoration du professeur Guillaumin, président de la société de neurologie, ce dernier a donné la parole au docteur Berset, de Neuchâtel, pour lire sa communication sur l'«Evolution du réflexe plantaire».

M. Berset est le seul Suisse qui a eu l'honneur de prendre la parole dans cette réunion de savants qui comptait tous les professeurs d'Europe, d'Amérique et d'Extrême-Orient, élèves du maître qui dans son domaine est une figure de première grandeur.

Feu de cheminée. — Hier après midi, à 1 h. 45, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Schaefer, boucher à la rue Fleury. Le ramoneur a fait le nécessaire.

Un vol de bicyclette. — On a volé jeudi à 11 h. 1/2 la bicyclette de M. Jean Tritten, qu'il avait appuyée cinq minutes contre un mur, à la rue de la Côte, pendant qu'il faisait une commission pour le magasin de chaussures où il est employé. Plainte a été déposée.

Concert public. — Programme du concert de dimanche à 11 heures, par la Musique ouvrière, sous la direction de M. P. Canepa: 1. Marche, G. Philippa. — 2. La Patria, symphonie originale, P. Canepa. — 3. Riepianito, intermezzo, Toselli. — 4. L'Ouvrière, valse, P. Canepa. — 5. Marche des pompiers, P. Canepa.

Les carrefours dangereux. — Hier matin, un monsieur circulant en side-car avec son enfant de cinq ans, a été pris en écharpe par le tram au carrefour de la rue du Bassin et de la rue des Epancheurs. Personne n'a été blessé, mais l'avant du side-car est complètement faussé.

POLITIQUE

La crise belge se rouvre

BRUXELLES, 12 (Havas). — Dans la séance qu'elles ont tenue vendredi après-midi, les droites de la Chambre et du Sénat avaient à se prononcer sur la question suivante: < Les droites maintiennent-elles leur confiance à M. Poulet? >

Il y eut un scrutin pour la Chambre et un scrutin pour le Sénat. Au Sénat, la confiance a été repoussée par 38 voix contre 22 et 1 abstention. La Chambre a voté la confiance par 41 voix contre 24 et 5 abstentions.

Au total, M. Poulet n'obtint la majorité que par 63 voix contre 62 et 6 abstentions. En présence de ce résultat, M. Poulet s'est rendu au palais, rendre compte au roi de la situation et a décliné la mission dont il avait été chargé.

M. Gaillaux serre les cordons de la bourse

PARIS, 12 (Havas). — Le ministre des finances a adressé à certains de ses collègues, à la suite de la réception de leur projet de budget pour 1926, une lettre leur demandant avec insistance de réduire considérablement le montant des évaluations de dépenses de leur ministère.

< Je ne saurais, leur écrivit-il, accepter les propositions que vous m'avez adressées. Le souci de limiter les dépenses de l'Etat aux ressources que l'on peut effectivement réunir, m'impose l'obligation de réduire vos demandes d'augmentation de crédits. Si les réductions que je serais amené à prononcer portent sur des programmes de travaux qui ont pu être entièrement acceptés par le parlement, je vous prie de m'adresser des projets destinés à régulariser ceux-ci et à assurer un nouvel échelonnement au programme précédemment prévu. >

Au Reichstag

BERLIN, 12 (Wolf). — Lors de la discussion du budget du ministère de l'intérieur, M. Sollmann, ancien ministre de l'intérieur du Reich, socialiste, s'est élevé contre le projet de loi déclarant le 18 janvier jour de fête nationale. La question du drapeau national, soulevée à nouveau par les partis de droite, est propre à déchaîner de nouvelles luttes, car les partis de droite ne s'agitent pas uniquement pour une simple question de drapeau, mais bien pour le régime de l'Etat.

Le député Kardoff (parti populaire allemand) déclare qu'une modification fondamentale de la Constitution ne peut être envisagée en aucune façon du jour au lendemain. Les conditions politiques et les idées du peuple allemand ne sont plus aujourd'hui les mêmes qu'en 1919. Le 18 janvier doit être considéré comme fête nationale.

Etudiants et ouvriers chinois

CHANGHAI, 12. (Havas). — Un meeting auquel participaient 2500 étudiants et ouvriers, a eu lieu jeudi soir dans la cité chinoise de Chang-hai. Les assistants portaient un brassard noir. Des discours ont été prononcés et, après le meeting, un cortège a défilé dans la cité. Deux Japonais qui voulaient se faire passer pour des Chinois, ayant été découverts, ont été malmenés et conduits à la prison.

Le travail des enfants aux Etats-Unis

< Pro Juventute > rappelle qu'une loi sur le travail des enfants, votée par le Congrès, à Washington, a dû être retirée devant l'opposition des Etats, forts de leur autonomie. Le Congrès revient à la charge. Les deux Chambres ont voté un amendement en deux articles dont voici la teneur:

< Art. 1. — Le Congrès est autorisé à limiter, réglementer et interdire le travail des personnes âgées de moins de 18 ans.

> Art. 2. — L'art. 1 ne porte aucune atteinte aux droits des Etats, mais l'application des lois de ces Etats sera suspendue dans la mesure nécessaire pour donner effet à la législation votée par le Congrès.

Pour avoir force de loi, cet amendement devrait obtenir l'acquiescement des trois-quarts des Etats. Or il est très improbable que ce quorum soit atteint.

Cependant on constate, par exemple, qu'un certain nombre d'Etats dispensent les fabriques de conserves de l'application des dispositions relatives au travail des enfants, en alléguant, en général, que les produits ainsi transformés sont des denrées périssables qui doivent être manipulées rapidement.

Les enfants ne sont pas des denrées périssables, bien sûr! N'est-il pas étrange de voir des intérêts mercantiles l'emporter aussi complètement sur ceux de l'humanité dans un pays qui se dit avancé?

NOUVELLES DIVERSES

Au conservatoire de Genève. — M. Henri Gagnebin a été nommé vendredi directeur du conservatoire de musique de Genève, en remplacement de M. Ferdinand Held, décédé.

Une tête en jeu. — Devant la cour criminelle de Lucerne a comparu, vendredi, le nommé Joseph Wermelinger, ouvrier, 31 ans, accusé d'avoir, le 30 janvier 1921, tué M. Alois Schürmann, médecin naturaliste, âgé de 42 ans, demeurant seul à Nebikon. Wermelinger n'avait pu fournir d'alibi. Il s'était, du reste, maintes fois contredit au cours des interrogatoires, mais n'avait fait aucun aveu. Le procureur général a requis contre lui la peine de mort.

Un autre individu avait tout d'abord été soupçonné d'être l'auteur du crime et il avait été incarcéré pendant de longs mois. Finalement, il fut remis en liberté. Des dénonciations visant Wermelinger ont attiré l'attention des autorités judiciaires sur cet individu.

Tué par une pierre. — Comme il se rendait dans les alpages situés dans la partie supérieure de la vallée de la Morgé (Valais), un habitant du hameau de Vuissé, commune de Savèze, un nommé Jean Reynard, fut atteint à la tête par une pierre de respectable dimension détachée de la montagne.

Malgré l'intervention de personnes, témoins de l'accident, le pauvre homme succomba peu après sans avoir repris connaissance.

Des accidents. — Jeudi soir, un garçon de 17 ans, nommé Walburger, de Trogen, qui se baignait dans le lac de Constance, non loin de Kratzern, à un endroit très profond, a coulé et s'est noyé.

— A Oberhofen, près de Wartau (Saint-Gall), le feu a pris dans la grange appartenant à M. Tschhäuser, buraliste postal. Le feu s'est communiqué à la ferme de M. Ruben-Sulser. Les deux bâtiments ont été détruits. Deux chevaux appartenant à M. Tschhäuser sont restés dans les flammes.

— A Campo-Vallemaggia (Tessin), un ouvrier italien, nommé Giovanni Carrara, occupé à couper des arbres dans la forêt fut atteint et tué, sur le coup, par la chute d'un énorme tronç.

Le cadavre de l'alpiniste. — On annonce de Monthey qu'un berger a retrouvé, vendredi matin, au lieu dit «Eau de Morgé», près de Lovénaz, au milieu d'un ruisseau, le cadavre du vieil alpiniste genevois John Langdorf, disparu depuis le lundi de Pentecôte. L'endroit où il a été découvert et la position du cadavre montrent qu'il ne s'agit pas d'un accident. L'alpiniste doit avoir plutôt succombé à l'épuisement. Les autorités se sont rendues sur les lieux vendredi, et le corps sera descendu dans l'après-midi pour être ramené à Genève. Le défunt était âgé de 75 ans.

Voleurs arrêtés. — A Genève, dans la matinée de vendredi, la police a arrêté Johann Meier, né en 1896, et Hans Fürst, né en 1901, tous deux Zuricois, sous mandat des autorités judiciaires de cette ville, pour un vol de 3100 francs. On a retrouvé sur eux 1600 francs. Ils ont reconnu les faits. Les deux Zuricois ont été conduits à la gare de Cornavin et dirigés sur Zurich.

Héroïsme fiscal. — On mande de Toulon au «Matin»: Pour répondre aux prescriptions d'économie administrative formulées par le ministre des finances, on sait que M. Emile Borel, ministre de la marine, a ordonné une enquête sur les resserrements réalisables dans ses services.

Un officier comptable d'un important service du port de Toulon vient de proposer la suppression de son poste et de celui de son chef, et leur remplacement par la nomination d'un simple commis.

Ce curieux exemple d'héroïsme et aussi de rigueur fiscale a provoqué quelque émoi. Mais comme la proposition est faite sur feuille numérotée, nul ne peut l'empêcher de faire son chemin.

Messieurs les membres honoraires, actifs et passifs de la Musique Militaire de Neuchâtel sont informés du décès de

Mademoiselle Marguerite DARDEL

fiancée de M. Auguste Linder, membre actif dévoué et membre de la Commission musicale, et sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui samedi 13 juin, à 14 h. Domicile mortuaire: Port d'Hauterive.

Le Comité.

Messieurs les membres du Club Hygiénique Neuchâtel sont informés du décès de

Mademoiselle Marguerite DARDEL

épouse de Monsieur Alfred Dardel, président d'honneur et de Monsieur Willy Dardel, membre honoraire et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu samedi 13 juin, à 14 h.

Le Comité.

Monsieur Baptiste Pedroletti; Monsieur Dante Pedroletti; Mademoiselle Maria Arioli; Mademoiselle Lucie Pedroletti, en Italie; Madame et Monsieur Perucca; Madame veuve G. Matthey-Pedroletti et son fils Georges, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Pedroletti et leurs enfants, à St-Brais (Berne); Madame veuve Cipolla, à Milan, et les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Pasqualina PEDROLETTI

née ARIOLI

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur et cousine, que Dieu a reprise à Lui paisiblement, munie des saints sacrements de l'Eglise, dans sa 53ème année, le jeudi 11 juin 1925.

L'ensevelissement aura lieu à Neuchâtel le samedi 13 juin, à 17 heures.

Domicile mortuaire: Râteau 6.

On ne touchera pas

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La Società Amicizia annuncia la morte della

Signora Pasqualina PEDROLETTI

sposa del nostro socio Pedroletti Batista.

E prega i membri di intervenire al funerale, che avrà sabato 13 giugno, alle ore 17.

Il Comitato.

La Società italiana di Mutuo soccorso a il dolore di annunciare ai suoi membri la morte della

Signora Pasqualina PEDROLETTI

moglie e madre dei soci Batista et Dante Pedroletti.

Il funerale il quale sietè pregati di assistere avranno sabato 13 giugno, alle ore 17.

Domicilio mortuario: Râteau 6.

Il Comitato.

Messieurs les membres passifs et actifs de la Fanfare Italienne sont informés du décès de

Madame Pasqualina PEDROLETTI

épouse de Monsieur Pedroletti, membre passif, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu samedi 13 juin, à 17 heures.

Domicile mortuaire: Râteau 6.

Le Comité.

Messieurs les membres du Cercle Tessinois sont informés du décès de

Madame Pasqualina PEDROLETTI

épouse de Monsieur Baptiste Pedroletti, membre du Cercle.

L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister aura lieu samedi 13 juin, à 17 heures.

Domicile mortuaire: Râteau 6.

Le Comité.

Les membres de l'Union Commerciale sont informés du décès de

Madame Pasqualina PEDROLETTI

mère de leur cher collègue et ami, Dante Pedroletti.

L'ensevelissement aura lieu samedi 13 juin, à 17 heures.

Le Comité.

Les membres du Xamax F.C. sont informés du décès de

Madame Pasqualina PEDROLETTI

mère de leur collègue et ami Dante Pedroletti, membre actif. L'enterrement aura lieu, samedi 13 juin 1925, à 17 heures.

Le Comité.

Messieurs les membres du Vauseyon-Sports sont informés du décès de

Madame Pasqualina PEDROLETTI

mère de leur collègue et ami Monsieur Dante Pedroletti, membre actif de la société.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 13 juin, à 17 heures.

Domicile mortuaire: Râteau 6.

Le Comité.

Cours du 13 juin 1925, à 8 h. 1/2 du Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Table with columns: Cours, Paris, Londres, Milan, Bruxelles, New-York, Berlin, Vienne le mill., Amsterdam, Madrid, Stockholm, Copenhague, Oslo, Prague. Includes values for each location.

meilleures conditions

Monsieur et Madame Alfred Dardel, à Port d'Hauterive;

Monsieur et Madame Willy Dardel, à Neuchâtel;

Monsieur Auguste Linder, à Hauterive; Mesdemoiselles Dardel et Haerberli, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Paul Dardel, à Genève; Mademoiselle Lily Dardel, à Strasbourg; Madame veuve Ernest Dardel et ses enfants, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Albert Dardel, à Auvverrier; Mademoiselle A. Quinche, à Lausanne; Sœur Maria Quinche, à Neuchâtel;

les familles Dardel, Grossmann, Eberhard, Wenker, Weber, Perret, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Mademoiselle Marguerite DARDEL

comptable à la Société de navigation

leur bien-aimée fille, sœur, belle-sœur, fiancée, nièce, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 28ème année, l'enlevant à leur tendre affection, après une pénible maladie.

Port d'Hauterive, le 11 juin 1925.

Dieu est amour.

L'ensevelissement aura lieu samedi 13 juin, à 14 heures.

On ne reçoit pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres honoraires, actifs et passifs de la Musique Militaire de Neuchâtel sont informés du décès de

Mademoiselle Marguerite DARDEL

fiancée de M. Auguste Linder, membre actif dévoué et membre de la Commission musicale, et sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui samedi 13 juin, à 14 h. Domicile mortuaire: Port d'Hauterive.

Le Comité.

Messieurs les membres du Club Hygiénique Neuchâtel sont informés du décès de

Mademoiselle Marguerite DARDEL

épouse de Monsieur Alfred Dardel, président d'honneur et de Monsieur Willy Dardel, membre honoraire et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu samedi 13 juin, à 14 h.

Le Comité.

Monsieur Baptiste Pedroletti; Monsieur Dante Pedroletti; Mademoiselle Maria Arioli; Mademoiselle Lucie Pedroletti, en Italie; Madame et Monsieur Perucca; Madame veuve G. Matthey-Pedroletti et son fils Georges, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Pedroletti et leurs enfants, à St-Brais (Berne); Madame veuve Cipolla, à Milan, et les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Pasqualina PEDROLETTI

née ARIOLI

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur et cousine, que Dieu a reprise à Lui paisiblement, munie des saints sacrements de l'Eglise, dans sa 53ème année, le jeudi 11 juin 1925.

L'ensevelissement aura lieu à Neuchâtel le samedi 13 juin, à 17 heures.

Domicile mortuaire: Râteau 6.

On ne touchera pas

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La Società Amicizia annuncia la morte della

Signora Pasqualina PEDROLETTI

sposa del nostro socio Pedroletti Batista.

E prega i membri di intervenire al funerale, che avrà sabato 13 giugno, alle ore 17.

Il Comitato.

La Società italiana di Mutuo soccorso a il dolore di annunciare ai suoi membri la morte della

Signora Pasqualina PEDROLETTI

moglie e madre dei soci Batista et Dante Pedroletti.

Il funerale il quale sietè pregati di assistere avranno sabato 13 giugno, alle ore 17.

Domicilio mortuario: Râteau 6.

Il Comitato.

Messieurs les membres passifs et actifs de la Fanfare Italienne sont informés du décès de

Madame Pasqualina PEDROLETTI

épouse de Monsieur Pedroletti, membre passif, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu samedi 13 juin, à 17 heures.

Domicile mortuaire: Râteau 6.

Le Comité.

Messieurs les membres du Cercle Tessinois sont informés du décès de

Madame Pasqualina PEDROLETTI

épouse de Monsieur Baptiste Pedroletti, membre du Cercle.

L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister aura lieu samedi 13 juin, à 17 heures.

Domicile mortuaire: Râteau 6.

Le Comité.

Les membres de l'Union Commerciale sont informés du décès de

Madame Pasqualina PEDROLETTI

mère de leur cher collègue et ami, Dante Pedroletti.

L'ensevelissement aura lieu samedi 13 juin, à 17 heures.

Le Comité.

Les membres du Xamax F.C. sont informés du décès de

Madame Pasqualina PEDROLETTI

mère de leur cher collègue et ami, Dante Pedroletti.

L'ensevelissement aura lieu samedi 13 juin, à 17 heures.

Le Comité.

Les membres du Vauseyon-Sports sont informés du décès de

Madame Pasqualina PEDROLETTI

mère de leur collègue et ami Monsieur Dante Pedroletti, membre actif de la société.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 13 juin, à 17 heures.

Domic